

**EVIDENCE**

OTTAWA, Friday, June 10, 2022

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met with videoconference this day at 2:01 p.m. [ET] to examine the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Métis peoples and any other subject concerning Indigenous Peoples.

**Senator Brian Francis** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Honourable senators, I would like to start our meeting by acknowledging that the Senate of Canada is situated in the traditional unceded territory of the Algonquin Anishinaabeg people. However, since this meeting is hybrid, senators are conducting their work from the tradition territories of many nations.

I am Mi'kmaq Senator Brian Francis from Epekwitk, also known as Prince Edward Island, and I am the Chair of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples. I would now like to introduce the members participating today: Senator Arnot from Saskatchewan, Senator Audette from Quebec, Senator Christmas from Nova Scotia, Senator Duncan from the Yukon, Senator Loffreda from Quebec, Senator Lovelace Nicholas from New Brunswick and Senator Pate from Ontario.

I would like to remind senators and witnesses joining remotely to keep their microphones muted at all times unless recognized. Should any technical challenges arise, please bring it up. I would also like to remind everyone that the Zoom screen should not be copied, recorded or photographed. However, official proceedings can be shared via the SenVu website.

Today, we are resuming our study into the federal implementation of An Act to amend the Indian Act in response to the Superior Court of Quebec decision in *Descheneaux c. Canada (Procureur général)*. In specific, this meeting will explore the process of obtaining status under the registration provisions of the Indian Act and the population projections of individuals eligible for status under the provisions.

I want to note that "Indian" is a term that is considered outdated and even offensive. However, since it has been used historically to identify Indigenous peoples in Canada, it is still ingrained in the federal laws and other areas.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le vendredi 10 juin 2022

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, avec vidéoconférence, à 14 h 1 ([HE]), pour étudier les responsabilités constitutionnelles, politiques et juridiques et les obligations découlant des traités du gouvernement fédéral envers les Premières Nations, les Inuits et les Métis et tout autre sujet concernant les peuples autochtones.

**Le sénateur Brian Francis** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Honorables sénateurs, j'aimerais commencer notre réunion en reconnaissant que le Sénat du Canada est situé sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabeg. Toutefois, étant donné que cette séance se déroule en mode hybride, les sénateurs travaillent à partir des territoires traditionnels de nombreuses nations.

Je suis le sénateur micmac Brian Francis d'Epekwitk, aussi connu sous le nom d'Île-du-Prince-Édouard, et je suis le président du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. J'aimerais maintenant vous présenter les députés qui participent aux travaux d'aujourd'hui : Le sénateur Arnot de la Saskatchewan, la sénatrice Audette du Québec, le sénateur Christmas de la Nouvelle-Écosse, la sénatrice Duncan du Yukon, le sénateur Loffreda du Québec, la sénatrice Lovelace Nicholas du Nouveau-Brunswick et la sénatrice Pate de l'Ontario.

J'aimerais rappeler aux sénateurs et aux témoins qui se joignent à nous à distance de garder leurs microphones en sourdine en tout temps, à moins que je ne leur donne la parole. Si vous avez des problèmes techniques, veuillez nous en informer. J'aimerais également vous rappeler à tous que l'écran Zoom ne doit être ni copié, ni enregistré, ni photographié. Toutefois, les délibérations officielles peuvent être partagées grâce au site Web SenVu.

Nous reprenons aujourd'hui notre étude sur la mise en œuvre par le gouvernement fédéral de la Loi modifiant la Loi sur les Indiens, en réponse à la décision de la Cour supérieure du Québec dans l'affaire *Descheneaux c. Canada (Procureur général)*. Plus précisément, la présente séance portera sur le processus d'obtention du statut en vertu des dispositions relatives à l'inscription de la Loi sur les Indiens et sur les projections démographiques concernant les personnes admissibles au statut en vertu de ces dispositions.

Je tiens à souligner que le terme « indien » est jugé désuet, voire désobligeant. Cependant, étant donné qu'il était auparavant utilisé pour désigner les peuples autochtones du Canada, il est encore ancré dans les lois fédérales et dans d'autres domaines.

With that, I would like to introduce our first witness. With us today, we have Ms. Shelagh Day, Chair, Human Rights Committee and Co-Founder, Canadian Feminist Alliance for International Action. Ms. Day, thank you for the correspondence you sent to our attention on June 3. I now invite you to provide opening remarks of up to five minutes, which will be followed by a question and answer session with committee members.

**Shelagh Day, Chair, Human Rights Committee and Co-Founder, Canadian Feminist Alliance for International Action:** Thank you very much, senator, and thank you for the invitation to be here today.

FAFIA, the Canadian Feminist Alliance for International Action, supports and is a member of the Indian Act Sex Discrimination Working Group whose composition is described in our briefs. This group has worked together since 2016 with a goal of bringing an end to the 153 years of sex discrimination in the Indian Act. The group worked with this committee to obtain the 6(1)(a) “all the way” amendment in 2017, then worked to get it promulgated in 2019 and is now working to get the amendment implemented as well as to see the elimination of remaining sex discrimination.

The Government of Canada’s official estimate of the number of women and their descendants who are newly entitled to status registration by the 6(1)(a) “all the way” amendment is 270,000 to 450,000. This estimate is cited by the Parliamentary Budget Officer and by the government in its report to Parliament on Bill S-3, which you are now studying.

Indigenous Services Canada reports that between December 2017 and March 2022, it has registered 27,338 people under all provisions of Bill S-3. That means that the number registered under the 2019 6(1)(a) “all the way” amendment is some smaller part of that 27,000.

That represents a profound failure to implement the human rights of First Nations women. No one would expect all of the 450,000 possible new registrants to apply or to be registered in three years, but the small number registered demonstrates that the government is not taking the actions needed to inform the First Nations women and their descendants that they are entitled and to assist them to get registered.

Now it appears that Indigenous Services Canada has a new response. In a recent communication, ISC indicates that there is a

Sur ce, j’aimerais présenter notre première témoin. Nous accueillons aujourd’hui Mme Shelagh Day, présidente du Comité des droits de la personne et cofondatrice de l’Alliance canadienne féministe pour l’action internationale. Madame Day, je vous remercie du courrier que vous nous avez fait parvenir le 3 juin dernier. Je vous invite maintenant à présenter des observations préliminaires d’un maximum de cinq minutes, qui seront suivies d’une séance de questions et réponses avec les membres du comité.

**Shelagh Day, présidente, Comité des droits de la personne, et cofondatrice, Alliance canadienne féministe pour l’action internationale :** Merci beaucoup, sénateur, et merci de m’avoir invitée à participer à cette séance.

L’Alliance canadienne féministe pour l’action internationale soutient le groupe de travail sur la discrimination fondée sur le sexe dans la Loi sur les Indiens, dont la composition est décrite dans nos mémoires, et en est membre. Ce groupe collabore depuis 2016 en vue de mettre fin aux 153 années de discrimination fondée sur le sexe dans la Loi sur les Indiens. Il a travaillé avec ce comité pour l’obtention de l’amendement relatif à l’application universelle de l’alinéa 6(1)a en 2017, puis il a œuvré pour qu’il soit promulgué en 2019 et il travaille maintenant à sa mise en œuvre et à l’élimination de la discrimination fondée sur le sexe qui subsiste.

Selon l’estimation officielle du gouvernement du Canada, 270 000 à 450 000 femmes et leurs descendants sont désormais admissibles à l’inscription de leur statut en vertu de l’amendement relatif à l’application universelle de l’alinéa 6(1)a. Cette estimation a été citée par le directeur parlementaire du budget et par le gouvernement dans son rapport au Parlement sur le projet de loi S-3, que vous étudiez actuellement.

Services aux Autochtones Canada indique avoir inscrit 27 338 personnes en vertu de toutes les dispositions du projet de loi S-3 entre décembre 2017 et mars 2022. Autrement dit, le nombre de personnes inscrites en vertu de l’amendement de 2019 sur l’application universelle de l’alinéa 6(1)a ne représente qu’une petite partie de ces 27 000 personnes.

Il s’agit là d’un profond échec dans la mise en œuvre des droits de la personne des femmes des Premières Nations. Personne ne s’attendrait à ce que l’ensemble des 450 000 personnes ayant désormais la possibilité de s’inscrire présentent une demande ou s’inscrivent en trois ans, mais le faible nombre d’inscrits démontre que le gouvernement ne prend pas les mesures nécessaires pour informer les femmes des Premières Nations et leurs descendants de ce droit et pour les aider à s’inscrire.

Il semble maintenant que Services aux Autochtones Canada ait une nouvelle réponse. Dans une communication récente, cet

new report from Statistics Canada that “updates projections on S-3.” ISC states:

Statistics Canada has recognized that it is plausible that the future number of S-3 registrations may be lower than the initial estimated range, and uptake could occur over a longer time period. Under the new ... models from Statistics Canada ... S-3 may yield an average addition of 11,000 newly entitled individuals per year over 23 years. This is much closer aligned to the Department’s current processing rates.

In other words, ISC does not admit that, so far, it has failed to take the necessary action to inform and register the women and their descendants who are newly entitled, according to its expert demographer. Instead, ISC appears to be changing the estimates and the time frame. Since the estimates define the scope of the rights violation and the scope of the government’s obligation to remedy it, they are extremely important. If ISC changes the estimates now, it does not have to change its actions; it moves the goal post so that the estimates match the low numbers it is registering.

If there is something wrong with the official estimates that the government has held out and relied upon for five years, we should know what the errors are. Any new estimates and the assumptions they are based on need to be subjected to rigorous and public review, a review in which First Nations women and their advocates can participate. The rights of women are at stake here.

There are different ways of depriving women and their descendants of the Indian status to which they are entitled. It can be done legislatively, as it has been for 153 years, but it can also be done by changing estimates, making information about entitlement obscure, making the process difficult and hard to navigate, and keeping registration to a trickle.

Here are some questions: Is the Government of Canada committed to correcting the 153 years of Indian Act sex discrimination and the damage it has caused First Nations women, their descendants and communities? Is ISC officially saying that the 2017 estimate of women and their descendants newly entitled to status was wrong, and is it now adopting a new estimate? If ISC is changing the estimate of entitled persons, will it initiate a rigorous public review in which First Nations women and their advocates can participate? Will ISC engage in a Canada-wide proactive campaign to ensure that all those who are entitled to status are actually informed? When will the government address the discriminatory effects of the loss of status, including loss of band membership, treaty rights, political voice and participation?

organisme déclare qu’il existe un nouveau rapport de Statistique Canada qui met à jour les projections sur le projet de loi S-3. Services aux Autochtones affirme ce qui suit :

Statistique Canada reconnaît qu’il est possible que le nombre d’inscriptions futures découlant du projet de loi S-3 soit inférieur à l’estimation initiale, et qu’elles pourraient se faire sur une période plus longue. Selon les nouveaux [...] modèles de Statistique Canada [...] le projet de loi S-3 pourrait engendrer une moyenne de 11 000 nouveaux ayants droit par année pendant 23 ans. Ce chiffre est beaucoup plus proche des taux de traitement actuels du ministère.

En d’autres termes, l’expert démographe de Services aux Autochtones Canada ne reconnaît pas que, jusqu’à présent, le ministère n’a pas pris les mesures nécessaires pour informer et inscrire les femmes et leurs descendants qui sont désormais admissibles. Il semble plutôt vouloir modifier les estimations et le calendrier. Étant donné que les estimations définissent l’étendue de la violation des droits et l’étendue de l’obligation du gouvernement d’y remédier, elles sont extrêmement importantes. Si Services aux Autochtones Canada modifie les estimations maintenant, il n’aura pas à modifier ses actions; il déplacera la cible, afin que les estimations correspondent aux faibles chiffres qu’il enregistre.

Si les estimations officielles que le gouvernement a présentées et sur lesquelles il s’est appuyé pendant cinq ans sont erronées, nous devons savoir quelles sont ces erreurs. Toute nouvelle estimation et les hypothèses sur lesquelles elle se fonde doivent être soumises à un examen rigoureux et public, auquel les femmes des Premières Nations et leurs défenseurs pourront participer. Les droits des femmes sont en jeu ici.

Il existe différentes façons de priver les femmes et leurs descendants du statut d’Indien auquel ils ont droit. On peut le faire par voie législative, comme c’est le cas depuis 153 ans, mais aussi en modifiant les estimations, en rendant obscurs les renseignements sur les droits, en compliquant le processus et en le rendant difficile à comprendre, et en maintenant les inscriptions à un niveau très bas.

Voici quelques questions : le gouvernement du Canada est-il déterminé à remédier aux 153 années de discrimination fondée sur le sexe dans la Loi sur les Indiens et aux dommages qu’elle a causés aux femmes des Premières Nations, à leurs descendants et à leur communauté? Services aux Autochtones Canada affirme-t-il officiellement que l’estimation de 2017 du nombre des femmes et de leurs descendants nouvellement admissibles au statut était erronée, et adopte-t-il maintenant une nouvelle estimation? Si Services aux Autochtones Canada modifie l’estimation du nombre des personnes admissibles, va-t-il lancer un examen public rigoureux auquel les femmes des Premières Nations et leurs défenseurs pourront participer? Services aux Autochtones Canada va-t-il s’engager dans une campagne proactive à l’échelle du Canada pour s’assurer que toutes les personnes qui

There are additional questions that need to be asked about the remaining discrimination in the Indian Act, but my time is up. I thank you for your attention.

**The Chair:** Thank you, Ms. Day. We will now begin the question and answer session, beginning with our deputy chair, Senator Christmas.

**Senator Christmas:** Thank you, Ms. Day, for bringing this topic to our attention. As you are aware, we were in the final stages of completing our report on Bill S-3 when your correspondence was brought to our attention, so we're pleased to be able to have the opportunity today to look further into it. I must admit that it does look suspicious that Indigenous Services Canada has revised its estimates to align with its current rate of registration. We'll definitely speak to officials later today to try to get an understanding of why those changes occurred.

I understand the rate of registration to be about 11,000 persons per year. Why do you think the rate of registration has been so low over the past years?

**Ms. Day:** I think it's low, Senator Christmas, because the women and their descendants who have been excluded by this sex discrimination don't know that they are now entitled. The Indian Act is a Byzantine and obscure piece of legislation. Unless the government does a proactive campaign to make sure that people know they are now entitled to status and that the terrain has shifted, it is not a surprise that we have this low showing of numbers. A public campaign is extraordinarily important.

In addition to that, we have said repeatedly to Indigenous Services Canada that the registration process is extremely difficult. The people we are talking about need help navigating it. They need assistance in this process. They need help from the department to identify the documents they need to get the information that they need.

What we have here is a failure to do an information campaign and a failure to actively assist people who have been excluded by the government's own discrimination for many years. The population we're talking about, as everyone on this committee knows, is a population of people who are socially and economically disadvantaged. They are, we think, likely elderly. We also think they are likely to be in urban rather than rural or reserve populations. Thinking about how to make a campaign effective to get information to those people is extraordinarily

important. Do those who have the right to be registered as members of a band, who are not currently registered, have the right to be informed? When the government goes to attack the discriminatory effects of the Indian Act, particularly the loss of status, notably the loss of status of members of a band, of rights from treaties, of the voice and of the participation in politics?

Other questions must be asked about the subject of the discrimination that persists in the Indian Act, but my time is up. I thank you for your attention.

**Le président :** Merci, madame Day. Nous allons maintenant commencer la séance de questions et réponses, en commençant par notre vice-président, le sénateur Christmas.

**Le sénateur Christmas :** Merci, madame Day, d'avoir porté ce sujet à notre attention. Comme vous le savez, nous en étions aux dernières étapes de la rédaction de notre rapport sur le projet de loi S-3 lorsque nous avons pris connaissance de votre courrier, et nous sommes donc heureux d'avoir l'occasion aujourd'hui d'approfondir cette question. Je dois admettre qu'il semble suspect que Services aux Autochtones Canada ait révisé ses estimations pour les aligner sur son taux d'inscriptions actuel. Nous allons assurément parler aux fonctionnaires plus tard dans la journée pour essayer de comprendre les raisons de ces changements.

Je crois savoir que le taux d'inscription est d'environ 11 000 personnes par an. Pourquoi pensez-vous que le taux d'inscription a été si faible ces dernières années?

**Mme Day :** Je pense qu'il est faible, sénateur Christmas, parce que les femmes et leurs descendants qui ont été exclus par cette discrimination fondée sur le sexe ne savent pas qu'ils sont désormais admissibles. La Loi sur les Indiens est un texte de loi byzantin et obscur. À moins que le gouvernement ne mène une campagne proactive pour s'assurer que les gens savent qu'ils ont maintenant droit à un statut et que la situation a changé, il n'est pas surprenant que les chiffres soient si bas. Il est extrêmement important de mener une campagne publique.

En outre, nous avons dit à plusieurs reprises à Services aux Autochtones Canada que le processus d'inscription était extrêmement difficile. Les personnes dont nous parlons ont besoin d'aide pour s'y retrouver. Elles ont besoin d'aide dans le cadre de ce processus. Elles ont besoin de l'aide du ministère pour cerner les documents dont elles ont besoin pour obtenir l'information nécessaire.

Nous constatons ici qu'il n'y a pas eu de campagne d'information et que l'on n'a pas aidé activement les personnes qui ont été exclues par la discrimination exercée par le gouvernement pendant de nombreuses années. La population dont nous parlons, comme tous les membres de ce comité le savent, est une population de personnes défavorisées sur les plans social et économique. Nous pensons qu'elles sont probablement âgées. Nous pensons également que ces populations sont susceptibles de vivre dans un milieu urbain

important, and it has not been done. I think that's the explanation for the low numbers of applicants.

**Senator Christmas:** Ms. Day, this bill was passed in 2017. Have you seen any indication of a broad public or national campaign to reach those individuals who may be eligible to be registered under Bill S-3?

**Ms. Day:** No, we have not seen that. The department has told us about initiatives that they have taken and efforts that they have made, but their efforts are not penetrating the places they need to. We have said repeatedly that different things have to be done, that it has to be done in different ways. We have suggested that the government use universal ways of contacting Canadians through tax notifications, Employment Insurance and other benefits that are universal. That hasn't been done. The efforts that ISC has made are simply not penetrating to the population where it needs to go.

There needs to be something much more public, Senator Christmas. It's important that leaders actually get into public places and say to people, "Look, we know that this sex discrimination caused of hundreds of thousands of people to be excluded from status. Now, we're anxious to be sure that everyone knows that they should be considering whether or not they have a First Nations ancestor who was a woman from whom they may be entitled to receive status." There is a simple message that needs to go out. It needs to go out in a public way, and real leadership is required here.

**Senator Christmas:** Thank you, Ms. Day. Certainly, there is a huge discrepancy, as you mentioned. The Parliamentary Budget Officer originally estimated that 270,000 to 450,000 people were eligible, so to have only 27,000 registered after almost five years is troubling. In today's newspaper here in Cape Breton, I noticed an ad looking for those individuals who may have been affected by unclean or dirty drinking water. I thought to myself, "If the government can do a national campaign about safe drinking water, why couldn't there be a campaign for people who are possibly eligible under Bill S-3?" Anyway, thank you Ms. Day.

**Senator Duncan:** I am standing in for my colleague Senator Hartling today. I appreciate the opportunity to ask a question and to follow up on this issue.

plutôt que dans des zones rurales ou dans des réserves. Il est extrêmement important de réfléchir à la manière de mener une campagne efficace pour transmettre des renseignements à ces personnes, et nous ne l'avons pas fait. Je pense que cela explique le faible nombre de candidats.

**Le sénateur Christmas :** Madame Day, ce projet de loi a été adopté en 2017. Avez-vous connaissance de la tenue d'une vaste campagne publique ou nationale visant à rejoindre les personnes qui pourraient être admissibles à l'inscription en vertu du projet de loi S-3?

**Mme Day :** Non. Le ministère nous a parlé des initiatives qu'il a mises en place et des efforts qu'il a déployés, mais ces efforts ne parviennent pas à atteindre les endroits nécessaires. Nous avons répété à maintes reprises qu'il fallait faire des choses différentes, qu'il fallait les faire de manière différente. Nous avons suggéré que le gouvernement utilise des moyens universels pour contacter les Canadiens par le biais d'avis fiscaux, de l'assurance-emploi et d'autres prestations universelles. Il ne l'a pas fait. Les efforts déployés par Services aux Autochtones Canada n'atteignent tout simplement pas la population cible.

Une action beaucoup plus publique s'impose, sénateur Christmas. Il est important que les dirigeants se rendent dans les lieux publics et disent aux gens : « Écoutez, nous savons que cette discrimination fondée sur le sexe a privé des centaines de milliers de personnes de leur statut. Maintenant, nous voulons nous assurer que tout le monde sait qu'il devrait se demander s'il a un ancêtre originaire des Premières Nations qui était une femme et qui pourrait lui permettre de bénéficier du statut. » Le message à diffuser est simple. Nous devons le diffuser de manière publique et faire preuve ici d'un véritable leadership.

**Le sénateur Christmas :** Merci, madame Day. Il existe assurément un écart énorme, comme vous l'avez mentionné. Le directeur parlementaire du budget avait estimé à l'origine que 270 000 à 450 000 personnes étaient admissibles, alors le fait que seulement 27 000 personnes se soient inscrites après presque cinq ans est préoccupant. Dans le journal d'aujourd'hui, ici, au Cap-Breton, j'ai remarqué une annonce recherchant des personnes qui auraient pu être affectées par de l'eau potable impure ou sale. Je me suis dit : « Si le gouvernement peut organiser une campagne nationale sur l'eau potable, pourquoi ne pourrait-il pas en organiser une pour les personnes qui pourraient être admissibles au statut en vertu du projet de loi S-3? » Quoi qu'il en soit, je vous remercie, madame Day.

**La sénatrice Duncan :** Je remplace aujourd'hui ma collègue, la sénatrice Hartling. Je suis heureuse d'avoir l'occasion de poser une question et d'assurer le suivi de ce dossier.

I'm concerned about these five years and the government's failure to share this information, to have people who are eligible registered and to work with First Nations, which is a term I commonly use, in a government-to-government manner.

My question, in part, is based on my responsibility as a senator to represent my region. I'm inclined to look at the government and say, "How can I help you? What can I do?" I'm wondering if, perhaps, it's time this issue is taken out of the hands of Indigenous Services Canada. Has that option been explored? I am thinking of the Assembly of First Nations, perhaps, as an alternative. We have a dynamic regional chief from the Yukon. Is there an independent organization that understands this and that understands that the most appropriate approach might not be through advertisements or social media because of the digital divide in our country? My question is, is it time to take this out of the hands of Indigenous Services Canada?

**Ms. Day:** Thank you for that question.

We certainly have encouraged Indigenous Services Canada to be creative in doing this. In our view, it's important that many different ways of doing this are explored. It will be different in different regions. Different groups will have different kinds of reach in different regions. However, there has been no effort to expand the network of information and the ways of getting it out there.

There are many possibilities. There is a lot of creativity required here. Resources need to be put into it in order to be sure that this job is done well. This has to do with the government's responsibility for actually implementing the rights. Until the government has made a substantial, clear effort, which should inform all of those who are entitled, it is not living up to its obligations. We want to see creativity, different kinds of outreach and different organizations taking on responsibility and ways of doing outreach that they think will reach their communities.

**Senator Duncan:** I appreciate that we have talked around different creativity and other options. Government has had five years or more to get this done. They haven't done it. Is it time that Indigenous Services Canada is relieved of — perhaps not the funding; maybe there's another alternative — the job and the job be given to someone else with the clear direction, "This has to be done and here is your time frame. Here is your date?"

**Ms. Day:** I think the responsibility needs to be given to a lot of other actors, so I agree with that. I think there are other actors who are willing and able. ISC should be using them, and the

Je suis préoccupée par ces cinq années et par l'incapacité du gouvernement à diffuser cette information, à faire en sorte que les personnes admissibles s'inscrivent et à travailler avec les Premières Nations, terme que j'utilise souvent, de gouvernement à gouvernement.

Ma question est basée en partie sur ma responsabilité en tant que sénatrice de représenter ma région. Je suis encline à regarder le gouvernement et à dire : « Comment puis-je vous aider? Que puis-je faire? » Je me demande si, peut-être, il n'est pas temps de retirer cette question des mains de Services aux Autochtones Canada. A-t-on étudié cette option? Je pense à l'Assemblée des Premières Nations, peut-être, comme solution de rechange. Nous avons un chef régional dynamique du Yukon. Existe-t-il une organisation indépendante qui comprenne cette question et qui comprenne que l'approche la plus appropriée n'est peut-être pas la publicité ou les médias sociaux en raison de la fracture numérique qui persiste dans notre pays? Ma question est la suivante : est-il temps de retirer ce dossier des mains de Services aux Autochtones Canada?

**Mme Day :** Merci pour cette question.

Nous avons assurément encouragé Services aux Autochtones Canada à faire preuve de créativité dans ce domaine. Nous pensons qu'il est important d'envisager de nombreuses façons différentes de procéder. La méthode sera différente selon les régions. Différents groupes auront une portée différente dans différentes régions. Cependant, aucun effort n'a été fait pour étendre le réseau d'information et les moyens de diffuser les renseignements.

Les possibilités sont nombreuses. Nous devons faire preuve de beaucoup de créativité. Nous devons y consacrer des ressources, afin de nous assurer que ce travail soit bien fait. Il s'agit de la responsabilité du gouvernement par rapport au respect des droits. Tant que le gouvernement n'aura pas fourni un effort substantiel et clair, qui devrait permettre d'informer tous les ayants droit, il ne respectera pas ses obligations. Nous voulons qu'il fasse preuve de créativité et qu'il assure différents types de sensibilisation et que différents organismes assument la responsabilité d'assurer la sensibilisation et y consacrent les moyens qu'ils jugent nécessaires pour atteindre leur communauté.

**La sénatrice Duncan :** Je sais que nous avons parlé de créativité et d'autres options. Le gouvernement a eu cinq ans ou plus pour faire ce travail. Il ne l'a pas fait. N'est-il pas temps que Services aux Autochtones Canada soit déchargé — peut-être pas du financement; peut-être y a-t-il une autre solution — de cette tâche et que celle-ci soit confiée à un autre organisme avec une directive claire : « Voici ce que vous devez faire et voici votre calendrier. Voici votre date limite. »

**Mme Day :** Je pense que la responsabilité doit être confiée à beaucoup d'autres intervenants. Je suis donc d'accord avec ce que vous avez dit. Je pense que d'autres intervenants ont la

responsibility for doing it should be turned over to people who can invent for their communities.

**Senator Duncan:** I would suggest, though, that control would have to remain with one fixed body.

**Senator Pate:** Thank you, Ms. Day, for appearing and for the information you shared with the committee. It has been incredibly illuminating.

The group that FAFIA, is part of, the Indian Act Sex Discrimination Working Group, is that a group with which the government consulted on these issues?

Secondly, you talk about the need for proactive approaches. I'm wondering what kinds of proactive approaches you recommended to the government in this regard.

**Ms. Day:** We have recommended to the government the kinds of actions that I'm talking about to the committee now. We have said there needs to be real opportunity for different kinds of organizations to pick up this need to get information out. We have made it clear that we are willing to talk to the government more about the details of how such a process could work, but that conversation has not happened. That's where we are now.

**Senator Pate:** Has the government sought out your opinion, or have you had to provide it yourself proactively?

**Ms. Day:** Has the government sought out our opinion about the estimates?

**Senator Pate:** Yes, the estimates and the process by which they have followed up since Bill S-3 was passed.

**Ms. Day:** Our interaction with the government since 2019 has certainly been initiated by us.

Until very recently, we didn't know anything about this question about numbers. We have been relying on what the government has said to us about numbers since 2017 — which is 270,000 to 450,000 — and assumed that was what we were all working with, until we were recently informed otherwise. Those are the bases we have been working on.

I would like to point out, too, that the matter of accelerating registration and the sense of its importance has been recognized by the Government of Canada because it included it in the Federal Pathway to Address Missing and Murdered Indigenous Women, Girls and 2SLGBTQQIA+ People. It's included there precisely because everyone has recognized that the sex discrimination is a root cause of the murders and disappearances, and until this discrimination is fixed, all of the damage that has been done contributes to the violence that Indigenous women and girls experience in this country.

volonté et la capacité de le faire. Services aux Autochtones Canada devrait faire appel à eux, et cette responsabilité devrait être confiée à des gens qui peuvent inventer des solutions pour leur communauté.

**La sénatrice Duncan :** Je crois, toutefois, que le contrôle devrait demeurer entre les mains d'un même organisme.

**La sénatrice Pate :** Madame Day, je vous remercie d'être venue témoigner et de nous faire part de toute cette information, qui nous éclaire beaucoup.

Au sujet du groupe dont fait partie votre organisme, le groupe de travail sur la discrimination fondée sur le sexe dans la Loi sur les Indiens, est-ce que le gouvernement a consulté ce groupe sur ces questions?

De plus, vous avez parlé de la nécessité d'avoir des approches proactives. J'aimerais savoir quelles ont été vos recommandations au gouvernement à ce sujet.

**Mme Day :** Nous avons recommandé au gouvernement le genre de mesures dont je vous parle en ce moment. Nous lui avons dit qu'il faut que différents organismes puissent diffuser l'information. Nous lui avons dit clairement que nous pouvions discuter avec lui du processus qui pourrait être mis en place, mais cette conversation n'a jamais eu lieu. C'est là où nous en sommes maintenant.

**La sénatrice Pate :** Le gouvernement vous a-t-il demandé votre opinion, ou avez-vous dû lui fournir de manière proactive?

**Mme Day :** Vous voulez savoir si le gouvernement nous a demandé notre opinion à propos du budget, est-ce bien cela?

**La sénatrice Pate :** Oui, votre opinion sur le budget et sur le processus de suivi depuis l'adoption du projet de loi S-3.

**Mme Day :** Depuis 2019, c'est nous qui avons communiqué avec le gouvernement.

Jusqu'à tout récemment, on ne savait rien au sujet des données. On se fiait à celles qui nous sont fournies par le gouvernement depuis 2017 — soit de 270 000 à 450 000 —, et on supposait que tous les utilisaient, jusqu'à ce qu'on apprenne le contraire dernièrement. On travaillait avec ces données de base.

J'aimerais souligner aussi que le gouvernement fédéral a reconnu l'importance d'accélérer l'inscription, car il l'a inclus dans la Voie fédérale concernant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées du gouvernement du Canada. C'est inclus justement parce que tous reconnaissent que la discrimination fondée sur le sexe est une cause profonde des meurtres et des disparitions, et que tant que cela ne sera pas réglé, tous les torts qui ont été causés contribuent à la violence que subissent les femmes et les filles autochtones au pays.

**Senator Pate:** I don't know if you care to posit a theory, but do you have any thoughts yourself beyond what you have already generously shared with the committee about why the government may now be changing tack in terms of numbers? To your knowledge, has there been any plan by the government to follow up on that call for justice that you just pointed out from the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls?

**Ms. Day:** Let me say in response that one of the things the Indian Act Sex Discrimination Working Group has said to the government — very clearly and recently — is that we would like to see a plan, with goals and timetables, for how all of these initiatives will work together and for what really needs to be done in order to make sure the women are informed and get registered.

We presented those goals and timetables to Minister Hajdu. She asked us if we would ask Minister Freeland for additional resources for the registration process in the budget in March 2022. We did that. We wrote to Minister Freeland and gave her extensive reasons why the process needed to be changed and how there needed to be a definite plan, along with goals and timetables, so this registration could get done. No new money was allocated in Budget 2022. We don't know whether Minister Hajdu actually asked for new resources. So that seems to have gone nowhere. That's exactly the thing that we have been looking for repeatedly. Where is the plan? Where are the steps laid out that we're going to take? What is the government going to do and in what particular time frame? What goals are we setting? Let's do it in a really clear, public way and let us contribute all of the ideas that we possibly can in real dialogue.

**Senator Pate:** Thank you.

**Senator Loffreda:** Thank you, Ms. Day, for being here and sharing your concerns on this important issue.

I am filling in for Senator Mary Coyle, so I'm glad to be able to ask a question.

A lot of ground was covered on the question I wanted to ask. Ms. Day, perhaps you wish to elaborate further. Based on the conversations you had with Indigenous Services Canada and the government, why do you feel appropriate measures were not taken to correct this issue? You mentioned resources. You mentioned the conversations that weren't had. If we were to prioritize and make top three recommendations, what would they be? How can we help you further in advancing this important issue and cause?

**Ms. Day:** Thank you.

**La sénatrice Pate :** Je ne sais pas si vous voulez avancer une théorie, ou si vous avez une idée, en plus de tout ce dont vous nous avez déjà généreusement fait part, au sujet des raisons qui poussent maintenant le gouvernement à corriger le tir à propos des données. À votre connaissance, le gouvernement a-t-il un plan pour effectuer du suivi sur l'appel à la justice dont vous venez de parler concernant l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées?

**Mme Day :** J'aimerais mentionner à ce sujet que le groupe de travail sur la discrimination fondée sur le sexe dans la Loi sur les Indiens a notamment fait savoir au gouvernement — très clairement et récemment — que nous souhaiterions qu'il y ait un plan, avec des objectifs et des échéanciers, pour savoir comment vont s'imbriquer toutes ces initiatives et ce qui doit être fait pour s'assurer que l'inscription des femmes et les filles se fassent concrètement.

Nous avons soumis ces objectifs et échéanciers à la ministre Hajdu, qui nous a proposé de demander à la ministre Freeland des ressources additionnelles dans le budget de mars 2022 pour le processus d'inscription. Nous l'avons fait. Nous avons écrit à la ministre Freeland en lui expliquant en détail les raisons pour lesquelles le processus devait être changé et pourquoi il était nécessaire d'avoir un plan précis, avec des objectifs et des échéanciers, afin que l'inscription se fasse. Il n'y a pas eu d'argent frais à ce sujet dans le budget 2022. Nous ne savons pas si la ministre Hajdu a, en fait, demandé de nouvelles ressources. Il semble donc que rien n'ait abouti. C'est exactement ce que nous réclamons sans cesse. Quel est le plan? Quelles sont les étapes que nous allons suivre? Quelles mesures prendra le gouvernement et quels sont les échéanciers? Quels sont les objectifs? Procédons maintenant de façon claire et publique, et ouvrons la porte à toutes les idées possibles dans le cadre d'un vrai dialogue.

**La sénatrice Pate :** Je vous remercie.

**Le sénateur Loffreda :** Je vous remercie, madame Day, d'être avec nous et de nous faire part de vos inquiétudes à propos de cette question très importante.

Je remplace la sénatrice Mary Coyle, et je suis heureux de pouvoir vous poser une question.

En fait, vous avez déjà répondu en grande partie à la question que je voulais poser, mais vous aimeriez sans doute nous en dire un peu plus. Selon les échanges que vous avez eus avec Services aux Autochtones Canada et le gouvernement, pourquoi avez-vous l'impression que des mesures appropriées n'ont pas été mises en place pour remédier au problème? Vous avez parlé des ressources. Vous avez parlé des conversations qui n'ont pas eu lieu. Si vous deviez nous faire part de vos trois recommandations prioritaires, quelles seraient-elles? Comment pouvons-nous vous aider à faire avancer cette cause et ce dossier importants?

**Mme Day :** Je vous remercie.

I think the top three recommendations are ones that we have made repeatedly. Let's have a plan. Let's set goals and timetables. Let's be clear about what steps need to be taken. Let's have a very proactive and effective public education campaign and public information campaign. Those things are just crucial to getting this done.

I don't like to speculate about intentions, but I have to say that anyone with my background — any First Nations woman with experience and any legal expert looking at this and at the history of Canada's dealing with sex discrimination — has to say it has been an agony. It has been very difficult to get the government to move on Indian Act sex discrimination.

We've had 50 years of legal challenges and petitions, and every single time women win something, they get the smallest sliver of what the government thinks it has to do in order to just be legally okay — and not more. So here we are. The legal challenges to this discrimination in Canada started in 1970. Here we are 52 years later, and we're still fighting about this.

I would think that any government really committed to women's rights and to human rights would consider this the moment to really ask, "What does a really effective, active campaign to implement women's human rights look like? How are we going to do it? What resources do we need to assign to it, and let's go." I'm sorry that's not what is happening.

**Senator Loffreda:** Thank you.

**The Chair:** We are almost out of time, but I'm going to ask a quick question. Would you agree that the ongoing gender inequalities under the Indian Act are an example of prescient, assimilationist and genocidal state actions?

**Ms. Day:** Yes, I would. I think this is a very important way for all of us to understand what this sex discrimination actually means in Canadian colonial history. We know the terrible assimilationist impact and damage of residential schools. I'm glad to say that we know more and that there is more talk in Canada now about that than there has ever been before in my lifetime. The sex discrimination in the Indian Act is another piece of that forced assimilation plan. Incredible damage has been done to communities as a whole, to nations, to women and to their children. However, I think we are still not at the point of admitting that this is part of that big colonial picture of assimilation and genocide. I think it's important for us to think about it and to talk about it that way now.

Je pense que mes trois recommandations prioritaires sont celles que nous avons faites à maintes reprises : avoir un plan, fixer des objectifs et des échéanciers, et préciser les étapes à suivre. Il faut aussi mettre en place une campagne de sensibilisation et d'information du public efficace et proactive. Tout cela est essentiel pour que le travail soit fait.

Je n'aime pas m'avancer sur les intentions, mais toute personne qui a mon expérience, toute femme des Premières Nations qui a de l'expérience, tout expert juridique qui examine la question et le bilan du Canada en matière de discrimination fondée sur le sexe se dit que c'est épouvantable. Il est très difficile de faire bouger le gouvernement dans le dossier de la discrimination fondée sur le sexe dans la Loi sur les Indiens.

En 50 ans de contestations judiciaires et de pétitions, chaque fois que les femmes ont remporté une manche, elles ont obtenu la portion congrue de ce que le gouvernement pense devoir faire pour arriver à respecter la loi, mais sans plus. C'est là où nous en sommes. Les contestations judiciaires relativement à cette discrimination ont commencé en 1970 au Canada. Cinquante-deux ans plus tard, nous nous battons encore.

Il me semble que tout gouvernement déterminé à faire respecter les droits des femmes et de la personne devrait se dire que le moment est venu de mettre en place une campagne vraiment dynamique et efficace pour faire respecter les droits des femmes. Comment allons-nous procéder? Quelles ressources devons-nous y consacrer pour passer à l'action? Je me déssole de voir que ce n'est pas ce qui est en train de se passer.

**Le sénateur Loffreda :** Je vous remercie.

**Le président :** Le temps est presque écoulé, mais je vais poser rapidement une question. Seriez-vous d'accord pour dire que les inégalités entre les hommes et les femmes dans la Loi sur les Indiens sont un exemple d'actions assimilationnistes et génocidaires de l'État?

**Mme Day :** Oui, je serais d'accord. Je pense que c'est une très bonne façon pour nous tous de comprendre le sens de la discrimination fondée sur le sexe dans l'histoire coloniale canadienne. Nous connaissons les répercussions et les torts terribles causés par les pensionnats et leurs visés assimilationnistes. Je suis heureuse de dire que nous en savons plus à ce sujet qu'on en parle plus au Canada que jamais encore dans ma vie. La discrimination fondée sur le sexe dans la Loi sur les Indiens est un autre volet de ce plan d'assimilation forcée. Des torts incroyables ont été causés à des communautés tout entières, à des nations, à des femmes et à leurs enfants. Toutefois, je ne pense pas que nous en sommes encore au point d'admettre que cela fait partie du grand projet colonial

**The Chair:** Thank you, Ms. Day. We are running out of time but I know Senator Patterson has his hand up so I want to give him a chance to ask a question.

**Andrea Mugny, Clerk of the Committee:** As Senator Patterson is experiencing technical difficulties, he has asked a question via chat. "Can we use her email as evidence?"

**Ms. Day:** I think that's a request for permission to use it. Yes, you can.

**The Chair:** Okay. Thank you for that.

**Ms. Day:** There is also other correspondence, for example, the correspondence I referred to with Minister Freeland. If that would be of help to the committee, we would be pleased to provide it.

**The Chair:** Yes, it would, very much so. Thank you, Ms. Day.

I'm now going to read a message from Senator Audette. "Thank you to Shelagh Day and Ms. McIvor for all their work. They never gave up for all the Indigenous women and girls."

**Ms. Day:** Thank you very much, senator.

**The Chair:** With that, the time for this panel is now complete. I wish to thank Ms. Day for meeting with us today.

I remind everyone the focus of the meeting is on the registration for and population projections of First Nation people with registered status under the Indian Act.

I would now like to introduce our next panel of witnesses: from the Office of the Parliamentary Budget Officer, Yves Giroux, Parliamentary Budget Officer; and Mark Mahabir, Director of Policy (Costing) and General Counsel; from Statistics Canada, Laurent Martel, Director, Centre for Demography; and Stéphanie Langlois, Senior Analyst, Centre for Demography.

Mr. Giroux and Mr. Martel will provide opening remarks of up to five minutes each. We will then move to a question and answer session of approximately three minutes per senator. I will let witnesses know when they have one minute left on their allocated time. I will also give everyone notice when one minute is left in the three-minute period for questions and answers.

d'assimilation et de génocide. Je pense qu'il est important pour nous d'y penser et d'en parler de cette façon maintenant.

**Le président :** Je vous remercie, madame Day. Le temps est écoulé, mais je sais que le sénateur Patterson a la main levée, alors je veux lui donner la chance de poser une question.

**Andrea Mugny, greffière du comité :** Comme le sénateur Patterson a des problèmes techniques, il a posé la question suivante dans le clavardage : «  
Pouvons-nous utiliser son courriel comme élément de preuve? »

**Mme Day :** Je pense qu'il s'agit d'une demande de permission de l'utiliser. Oui, vous pouvez l'utiliser.

**Le président :** Très bien, je vous remercie.

**Mme Day :** J'ai d'autres pièces de correspondance, comme l'échange dont j'ai parlé avec la ministre Freeland. Si cela peut vous être utile, je serais heureuse de les acheminer au comité.

**Le président :** Oui, ce serait très utile. Je vous remercie, madame Day.

Je vais maintenant vous lire un message de la sénatrice Audette : «  
Je remercie Shelagh Day et Mme McIvor de leur excellent travail. Elles n'ont jamais laissé tomber les femmes et les filles autochtones. »

**Mme Day :** Je vous remercie beaucoup, sénatrice.

**Le président :** Sur ce, cette partie de la séance est terminée. Je tiens à remercier Mme Day de sa présence aujourd'hui.

Je rappelle à tous que la séance porte sur l'inscription et les projections démographiques des membres des Premières Nations ayant un statut d'Indiens inscrits en vertu de la Loi sur les Indiens.

J'aimerais maintenant vous présenter notre prochain groupe de témoins : Yves Giroux, directeur parlementaire du budget, et Me Mark Mahabir, directeur des politiques (coût) et avocat général, tous les deux du Bureau du directeur parlementaire du budget; ainsi que Laurent Martel, directeur, Centre de démographie, et Stéphanie Langlois, analyste principale, Centre de démographie, tous les deux de Statistique Canada.

M. Giroux et M. Martel vont nous présenter une déclaration liminaire de cinq minutes maximum chacun. Nous passerons ensuite à la période de questions d'environ trois minutes par sénateur. Je vais aviser les témoins lorsqu'il leur restera une minute pour leur déclaration, et je vais aussi vous informer tous lorsqu'il restera une minute à la période de questions de trois minutes.

I remind everyone that during the question and answer period, committee members will be given priority. Senators in the room who have a question should raise their hand. Those on Zoom should use the “raise hand” feature. They will then be acknowledged by the clerk in the chat.

I will now invite Mr. Giroux to give his remarks.

[*Translation*]

**Yves Giroux, Parliamentary Budget Officer, Office of the Parliamentary Budget Officer:** Honourable senators, thank you for the invitation to appear before you today. We are pleased to be here to discuss our report, “Bill S-3: Addressing sex based inequities in Indian registration,” which was prepared at the request of the Honourable Senator Marilou McPhedran and Mr. Robert-Falcon Ouellette, M.P. for Winnipeg-Centre and published on December 5, 2017. With me today I have Mark Mahabir, Director of Policy (Costing) and General Counsel.

Bill S-3, introduced in the Forty-second Parliament, sought to amend the Indian Act to address residual discrimination on the basis of sex with respect to eligibility for registration on the Indian Register. The Senate proposed an amendment which would effectively extend eligibility for registration to almost all persons with First Nations ancestry. We were specifically asked to consider the financial costs associated with the amendments to Bill S-3 made by the Senate and the House of Commons.

[*English*]

As Bill S-3 was initially proposed, between 28,000 and 35,000 additional First Nations persons would be eligible to register. It was expected that approximately 90% of those persons would register, of whom 2% were expected to move to reserves. The 3% of non-status First Nations persons already on reserve were assumed to be among those granted status. The related cost was estimated to be \$19 million in upfront administrative costs plus \$55 million per year to maintain program service levels and tax exemptions.

Under the amendments passed by the Senate on June 1, 2017, approximately 670,000 additional First Nations persons would be eligible to register. This estimate reflects the number of persons self-reporting First Nations ancestry who are not already registered. Under this scenario, approximately 270,000 additional eligible persons were expected to register due to the more remote connections between this group and First Nations communities. None of these additional status Indians were expected to return to reserves or to already reside on reserves. We estimated the financial impact of the amendment to be

Je vous rappelle que lors de la période de questions, la priorité sera donnée aux membres du comité. Les sénateurs dans la salle qui souhaitent poser une question doivent lever la main. Ceux qui sont sur Zoom doivent utiliser la fonction « main levée ». La greffière en prendra acte dans le clavardage.

J’inviterais maintenant M. Giroux à nous présenter sa déclaration liminaire.

[*Français*]

**Yves Giroux, directeur parlementaire du budget, Bureau du directeur parlementaire du budget :** Merci, monsieur le président. Nous vous remercions de nous avoir invités à comparaître devant vous aujourd’hui. Nous sommes heureux d’être ici pour discuter de notre rapport sur ce qui était le projet de loi S-3, qui a été préparé à la demande de la sénatrice McPhedran et de M. Robert-Falcon Ouellette, ancien député de Winnipeg-Centre, et qui a été publié le 5 décembre 2017. Je suis accompagné de Me Mark Mahabir, qui est directeur des politiques (coût) et avocat général de notre bureau.

Le projet de loi S-3, présenté au cours de la 42<sup>e</sup> législature, visait à modifier la Loi sur les Indiens afin de supprimer les inégalités fondées sur le sexe qui persistent dans l’admissibilité à l’inscription au registre des Indiens. Le Sénat a proposé un amendement qui aurait pour effet de rendre admissible à l’inscription presque toute personne d’ascendance des Premières Nations. Plus précisément, on a demandé à mon prédécesseur d’examiner les coûts financiers associés aux amendements apportés au projet de loi S-3 par le Sénat et la Chambre des communes.

[*Traduction*]

Sous sa forme initiale, le projet de loi S-3 aurait permis l’ajout d’entre 28 000 et 35 000 personnes des Premières Nations à la liste des Indiens inscrits. Il était attendu qu’environ 90 % de ces personnes choisiraient de s’inscrire au registre et que 2 % d’entre elles retourneraient vivre dans une réserve. On avait aussi présumé que les personnes des Premières Nations non inscrites résidant déjà dans une réserve, soit 3 %, compteraient parmi les personnes qui obtiendraient le statut d’Indien inscrit. Les coûts connexes ont été estimés à 19 millions de dollars en coûts administratifs initiaux, plus 55 millions de dollars par année pour le maintien des niveaux de service et les exemptions fiscales.

Aux termes des amendements adoptés par le Sénat le 1<sup>er</sup> juin 2017, environ 670 000 personnes des Premières Nations deviendraient admissibles à l’inscription. Cette estimation reflète le nombre de personnes non inscrites s’étant déclarées d’ascendance des Premières Nations. Dans ce scénario, on s’attendait à ce qu’environ 270 000 personnes nouvellement admissibles s’inscrivent, en raison du lien plus éloigné entre ce groupe et les communautés des Premières Nations. Aucun de ces nouveaux Indiens inscrits ne devrait retourner vivre dans une réserve ou résider préalablement dans une réserve. Nous avons

approximately \$52 million in upfront administrative costs, plus \$352 million per year to maintain service levels and tax exemptions. The total cost of Bill S-3, as amended by the Senate, was expected to be about \$71 million in one-time administrative costs plus \$407 million a year in ongoing costs.

In accordance with my mandate, we recently released a comparative analysis on the Estimates of the department of Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs and the department of Indigenous Services Canada in response to a request by the Standing Committee on Indigenous and Northern Affairs of the House of Commons. Based on our analysis, despite the significant increase in the financial resources allocated to providing Indigenous services, the ability of the organizations to achieve the targets that they have specified has declined.

Mark Mahabir and I will be pleased to respond to any questions you may have regarding this report or other PBO work.

**The Chair:** Thank you, Mr. Giroux.

[*Translation*]

**Laurent Martel, Director, Centre for Demography, Statistics Canada:** Honourable senators, we would like to start by thanking you for this opportunity to present Statistics Canada's work on population projections of Canada's Indigenous populations.

My name is Laurent Martel and I'm the Director of the Centre for Demography and responsible for the national statistics agency's Population Projections Program.

Here with me today is Stéphanie Langlois, Senior Analyst in the Population Projections Program and principal analyst for the most recent Indigenous population projections, which the agency published on October 6, 2021. Those projections were requested by and carried out in close cooperation with Indigenous Services Canada.

Three scenarios on the evolution of the Indigenous population were provided in these projections: low, medium and high growth. Statistics Canada always publishes its projections based on more than one scenario to reflect the inherent uncertainty of any projection exercise, which in no way is intended to be a prediction.

For example, according to the projection results, the First Nations population could increase from 1.1 million in 2016 to between 1.5 million and 1.8 million by 2041. Of course, a full

estimé l'impact financier de la modification à environ 52 millions de dollars en coûts administratifs initiaux, plus 352 millions de dollars par année pour le maintien des niveaux de service et les exemptions fiscales. Le coût total du projet de loi S-3 dans sa version amendée par le Sénat devrait être d'environ 71 millions de dollars en coûts administratifs uniques, plus 407 millions de dollars par année en coûts permanents.

Conformément à mon mandat, nous avons récemment publié une analyse comparative sur les budgets des dépenses du ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord et du ministère des Services aux Autochtones Canada, en réponse à une demande du Comité permanent des Affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes. Selon notre examen, malgré l'augmentation importante des ressources financières affectées à l'offre de services aux Autochtones, la capacité des organisations à atteindre les objectifs qu'elles se sont fixés a diminué.

Me Mark Mahabir et moi nous ferons maintenant un plaisir de répondre à vos questions sur notre rapport ou sur tout autre aspect du travail du Bureau du directeur parlementaire du budget.

**Le président :** Je vous remercie, monsieur Giroux.

[*Français*]

**Laurent Martel, directeur, Centre de démographie, Statistique Canada :** Mesdames les sénatrices, messieurs les sénateurs, nous tenons d'abord à vous remercier de cette invitation à présenter les travaux de Statistique Canada en matière de projections démographiques des populations autochtones vivant au Canada.

Je m'appelle Laurent Martel; je suis directeur du Centre de démographie à Statistique Canada et responsable de ce programme de projections démographiques.

Je suis accompagné de Stéphanie Langlois, analyste principale au sein du Programme de projections démographiques, qui est la principale auteure, avec ses collègues, des plus récentes projections des populations autochtones que nous avons diffusées le 6 octobre dernier. Ces projections des populations autochtones du Canada ont été réalisées en étroite collaboration avec Services aux Autochtones Canada.

Trois scénarios ont été élaborés dans le cadre de ces projections, soit des scénarios de croissance faible, moyenne et forte. Statistique Canada publie toujours plusieurs scénarios de projections, afin de refléter l'incertitude inhérente à tout exercice de projection démographique, qui n'est en aucun cas un exercice de prédiction.

Nos résultats montrent, par exemple, que la population des Premières Nations vivant au Canada pourrait passer de 1,1 million de personnes en 2016 à un nombre compris entre 1,5 et

suite of results is currently available on Statistics Canada's website.

The starting point for these projections, released in October, is the 2016 census. They were produced using an advanced tool called Demosim, which can project a number of population characteristics simultaneously.

In a projection exercise, fertility, mortality and future migration must be taken into account. The Demosim tool also allows us to take into account other factors important in the renewal of particular populations living in Canada.

For Indigenous populations, two factors are important because they account for a significant portion of population growth.

The first is changes in the self-reported Indigenous group of individuals over their lifetime.

The second is registrations in the Indian Register and changes to registration categories over their lifetime.

Since at least 1986, changes to an individual's self-reported Indigenous group have been an important factor in the growth of First Nations populations, for example.

In Statistics Canada's projections, changes in reporting were analyzed in four periods between censuses, called "intercensal" periods, namely 1996 to 2001, 2001 to 2006, 2006 to 2011 and 2011 to 2016. We made some assumptions about the future and, in the early years of projections, we used various reference periods to vary the intensity of the trend. Over the longer term, all scenarios align with the average for the entire period from 1996 to 2016.

Only one assumption about future evolution was developed for registrations and changes from category 6(2) to 6(1) under Bills C-31 and C-3, as well as for late registrations and changes from category 6(2) to 6(1) for various reasons.

The registrations under Bills C-31 and C-3 as well as changes from category 6(2) to 6(1) under Bills C-3 and S-3 are only possible from 2016 to 2021 in the first five years of the projection. They are based on numbers provided using the Indian registry. After 2021, the assumption is that their number will be quite low, and thus will have little impact on the future of Canada's Indigenous populations.

1,8 million de personnes en 2041. Bien évidemment, une panoplie de résultats sont disponibles actuellement sur le site Internet de Statistique Canada.

Nos projections diffusées en octobre dernier ont pour point de départ le recensement de 2016 et ont été produites à l'aide d'un outil démographique sophistiqué qui s'appelle Demosim, qui permet de faire des projections sur de nombreuses caractéristiques de la population canadienne.

Dans un exercice de projection, il faut tenir compte de la fécondité, de la mortalité et des migrations futures. L'outil Demosim nous permet également de tenir compte d'autres facteurs qui sont importants dans le renouvellement des populations particulières qui vivent au Canada.

Dans le cas des populations autochtones, deux éléments sont particulièrement importants, car ils expliquent une partie importante de la croissance démographique future de ces populations.

Premièrement, il s'agit des changements de déclaration du groupe autochtone au cours de la vie des individus.

Deuxièmement, il s'agit des inscriptions au registre des Indiens et des modifications de la catégorie d'administration au cours de la vie.

Les changements de déclaration du groupe autochtone au cours de la vie d'un individu ont été, depuis 1986, un facteur important de la croissance des populations des Premières Nations au Canada, par exemple.

Dans les projections les plus récentes de Statistique Canada, quatre périodes intercensitaires ont été étudiées, soit les périodes 1996-2001, 2001-2006, 2006-2011 et 2011-2016. Nous avons fait des hypothèses d'avenir et, dans les premières années de la projection, nous avons utilisé différentes périodes de référence pour faire varier l'intensité de ce phénomène. À plus long terme, tous les scénarios élaborés rejoignent la moyenne obtenue pour la période la plus longue, soit de 1996 à 2016.

Une seule hypothèse d'évolution future a été élaborée quant aux inscriptions et aux modifications de catégorie du paragraphe 6(2) au paragraphe 6(1) en vertu des projets de loi C-31 et C-3, ainsi qu'aux inscriptions tardives et aux modifications de catégorie du paragraphe 6(2) au paragraphe 6(1) pour des raisons diverses.

Les inscriptions effectuées en vertu des projets de loi C-31 et C-3 ainsi que les modifications de catégorie de 6(2) à 6(1) effectuées en vertu des projets de loi C-3 et S-3 sont possibles uniquement dans le modèle de projection de 2016 à 2021, donc pendant les cinq premières années de la projection, et sont basées sur les nombres obtenus à partir du registre des Indiens. Après 2021, il est supposé que leur nombre sera faible et n'aura donc

Late registrations and changes of category for various reasons are possible for the full projection period up to 2041, and are based on annual average numbers taken from the Indian registry for the period from 2007 to 2017.

There is greater uncertainty about future registrations resulting from Bill S-3, so three future evolution assumptions were developed for the projections. These three assumptions vary the number of registrations by 2041 between 34,000, 66,000 and 250,000 people.

We have also taken into account different enrolment rates in order to calculate these assumptions, as well as the proportion of enrolments that will occur by 2041, since enrolments may occur beyond 2041.

I see that my speaking time is up. In closing, I'd like to mention that on September 21, Statistics Canada will be releasing new 2021 census data on First Nations, Métis and Inuit in Canada, which, of course, will include information on registered people. Thank you.

[*English*]

**The Chair:** Thank you, Mr. Martel.

Now we are going to go to the question and answer session, and I remind senators we have about 10 minutes left in this panel. We will start with our deputy chair, Senator Christmas.

**Senator Christmas:** I would like to thank the witnesses for being with us today.

My first question is to Mr. Giroux. If I understand your report from 2017, you originally had forecasted 28,000 to 35,000 new eligible registrants, and then when the amendments were adopted, you upped that number to 670,000. I'm trying to understand the basis of your calculations. You mentioned that this was based on those individuals who have self-reported First Nation ancestry. Could you elaborate, Mr. Giroux, how you obtained that information about self-reported individuals with First Nation ancestry? Where did you get that number, and could you also describe to us how you used that assumption in your projections?

**Mr. Giroux:** Thank you, senator.

As I briefly alluded to in my opening remarks, that report was published under my predecessor's auspices. I will venture an explanation. It was based on census results. The uptake to derive the number of persons who would be applying for status was based on a similar experience under Bill C-3, which introduced amendments that were broadly similar in nature. My colleague

que peu de conséquences sur l'avenir des populations autochtones canadiennes.

Les inscriptions tardives et les modifications de catégorie pour des raisons diverses sont possibles pour toute la période de projection, soit jusqu'en 2041, et sont basées sur des nombres annuels moyens obtenus à partir du registre des Indiens au cours de la période de 2007 à 2017.

Enfin, l'incertitude la plus considérable est liée aux inscriptions futures pouvant être associées au projet de loi S-3; nous avons donc avancé trois hypothèses d'avenir. Ces trois hypothèses font varier le nombre d'inscriptions à l'horizon de 2041 entre 34 000, 66 000 et 250 000 personnes.

Nous avons aussi tenu compte de différents taux d'inscription pour pouvoir calculer ces hypothèses, ainsi que la proportion des inscriptions qui surviendront à l'horizon de 2041, puisque des inscriptions pourraient survenir au-delà de 2041.

Je vois que mon temps de parole est écoulé. En terminant, je mentionne que Statistique Canada diffusera, le 21 septembre prochain, les nouvelles données du recensement de 2021 portant sur les populations autochtones vivant au Canada, soit les Premières Nations, les Métis et les Inuits, y compris, évidemment, les personnes inscrites au registre. Merci.

[*Traduction*]

**Le président :** Je vous remercie, monsieur Martel.

Nous passons maintenant aux questions, et je rappelle aux sénateurs qu'il nous reste environ 10 minutes. Nous allons commencer par notre vice-président, le sénateur Christmas.

**Le sénateur Christmas :** Je remercie les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à M. Giroux. Si je comprends bien votre rapport de 2017, vous aviez prévu à l'origine l'ajout de 28 000 à 35 000 personnes admissibles, puis quand les amendements ont été adoptés, vous avez haussé le nombre à 670 000. J'essaie de comprendre ce sur quoi sont basés vos calculs. Vous avez mentionné qu'ils étaient basés sur les personnes s'étant déclarées d'ascendance des Premières Nations. Pourriez-vous nous expliquer comment vous avez obtenu l'information à propos de ces personnes? Où avez-vous pris ce chiffre, et pouvez-vous nous expliquer aussi comment vous avez utilisé cette hypothèse dans vos projections?

**M. Giroux :** Je vous remercie, sénateur.

Comme je l'ai mentionné brièvement dans ma déclaration liminaire, ce rapport a été publié pendant le mandat de mon prédécesseur. Je vais avancer une explication. Le chiffre était basé sur les résultats du recensement. Pour déterminer le nombre de personnes qui feraient une demande de statut, la participation reposait sur un exercice similaire au titre du projet de loi C-3, qui

Mark Mahabir can expand on that, given that he was there at the time and he contributed more directly to the report.

**Senator Christmas:** Thank you.

**Mark Mahabir, Director of Policy (Costing) and General Counsel, Office of the Parliamentary Budget Officer:** Thank you, senator, for the question.

The actual data we used for our analysis was the 2016 census. On that census, there was a question asking individuals if they identified with First Nation ancestry. That was the data we used, and that's how we calculated the 670,000. Of the 670,000, we used an uptake, or we assumed that 40% of those individuals would apply and be registered. That's how we got to the 270,000 new individuals that would be registered.

**Senator Christmas:** Thank you.

My next question is for Mr. Martel from Statistics Canada. Hearing that the Parliamentary Budget Officer used the 2016 census data, and specifically those who had declared themselves as having First Nation ancestry, in your report in 2021, did you use a similar database? Did you use the 2016 census of those individuals who were identifying themselves as having First Nation ancestry?

**Mr. Martel:** Thank you, senator for the question.

Exactly. We used the same data as the 2016 census. At the time we developed our projections — we developed them mostly in 2020 — the 2021 census was not done, so we used the latest census available and the question on ethnic origins and ancestry. We used exactly the same data. There are very small differences because we were later in the process than when our colleagues computed their numbers. There are very minor differences. I could explain more, but they are not very significant. But it is the same data used to build our assumptions for the projections, yes.

**Senator Christmas:** Thank you. My conclusion is the same data was used in both projections.

**Senator Pate:** Thank you to the witnesses.

For the original projections made at the time when we were looking at Bill S-3, my understanding is that Stewart Clatworthy, who looked at those projections, based them on estimates of entitlement. Now it sounds like Statistics Canada is basing the estimates on the basis of population growth based on existing

proposait des amendements de nature très semblable. Mon collègue, Mark Mahabir, peut vous en dire plus, étant donné qu'il était en poste à ce moment et qu'il a participé directement à l'élaboration du rapport.

**Le sénateur Christmas :** Je vous remercie.

**Me Mark Mahabir, directeur des politiques (coût) et avocat général, Bureau du directeur parlementaire du budget :** Je vous remercie, sénateur, de la question.

Les données que nous avons utilisées pour notre analyse provenaient du recensement de 2016, dans lequel on posait une question aux personnes pour savoir si elles s'identifiaient comme étant d'ascendance des Premières Nations. Ce sont les données que nous avons utilisées, et c'est ainsi que nous sommes arrivés au chiffre de 670 000. Sur les 670 000, nous avons utilisé un taux de participation ou avons supposé que 40 % de ces personnes allaient faire une demande et être inscrites. C'est ainsi que nous sommes arrivés aux 270 000 nouvelles inscriptions.

**Le sénateur Christmas :** Je vous remercie.

Ma question s'adresse maintenant à M. Martel de Statistique Canada. Comme le directeur parlementaire du budget a utilisé les données du recensement de 2016, et plus particulièrement les données sur les personnes qui avaient déclaré être d'ascendance des Premières Nations, dans votre rapport de 2021, avez-vous utilisé une base de données similaire? Avez-vous utilisé les données du recensement de 2016 sur les personnes qui s'étaient identifiées comme étant d'ascendance des Premières Nations?

**M. Martel :** Je vous remercie de la question, sénateur.

C'est exact. Nous avons utilisé les mêmes données, soit celles provenant du recensement de 2016. À ce moment, nous avons élaboré nos projections — nous les avons élaborées principalement en 2020 —, le recensement de 2021 n'était pas fait, alors nous avons utilisé le dernier recensement disponible et la question sur les origines ethniques et l'ascendance. Nous avons utilisé exactement les mêmes données. Il y a de très petites différences, car nous étions plus avancés dans le processus qu'au moment où nos collègues ont utilisé les données. Les différences sont mineures. Je peux vous donner plus de détails, mais elles ne sont pas significatives. Mais ce sont les mêmes données qui ont été utilisées pour établir nos hypothèses de projections, oui.

**Le sénateur Christmas :** Je vous remercie. J'en conclus donc que les mêmes données ont été utilisées pour les deux projections.

**La sénatrice Pate :** Je remercie nos témoins.

Au sujet des projections initiales qui ont été faites lorsque nous examinons le projet de loi S-3, je crois savoir que Stewart Clatworthy, qui a examiné ces projections, les a fondées sur les estimations du droit à l'inscription. Il semble maintenant que les estimations de Statistique Canada soient basées sur la croissance

registration in a context where we haven't seen the increased proactive measures that were expected pursuant to Bill S-3.

I would like both Mr. Giroux and Mr. Martel to comment. In your view, why are the Statistics Canada projections in 2021 different from those produced by the Parliamentary Budget Officer? If they are on the basis of entitlement versus projections based on population growth and existing registration status, I would like that confirmed please. If it's not that, then please provide the explanation.

**Mr. Martel:** I can jump in first. I think the numbers are very close between the two institutions. We used basically the same starting point, the 2016 census, as the pool of people that can be entitled to registration.

We have to understand that for the sake of population projections, we may have a different context than others. One thing that creates a difference between the numbers that you have seen from Statistics Canada and other sources is the fact we have made an additional assumption that is based on the fact, by 2041, 80% of those entitled to ancestry would have actually registered, which means, in other words, that 20% would be benefiting from ancestry after 2041.

We have seen with other bills, such as Bill C-31, that sometimes the number of registrations is spread over a long period of time. We still recently got some registration under Bill C-31, which is 35 years after the bill was implemented. We stopped the projections in 2041. We assume there will still be people registering, but later than 2041. That creates a significant difference in the numbers you are seeing from Statistics Canada and other places. I know the numbers from the Parliamentary Budget Officer are for the full lifespan. They are saying over a very long period of time, without limit. We have a limit, and our limit is 2041.

**Senator Pate:** Mr. Giroux?

**Mr. Giroux:** Maybe Mark wants to add something.

**Mr. Mahabir:** Thank you for the question.

That's true. Our numbers are for basically the total eligible population. We did not look at how many people would register each year. We used an assumption that only 40% of the total eligible population would be registered. That's how we got from the 670,000 to the 270,000.

de la population et le statut d'inscription existant dans un contexte où nous n'avons pas assisté à la mise en place des mesures proactives supplémentaires attendues dans la foulée du projet de loi S-3.

J'aimerais avoir les commentaires de M. Giroux et M. Martel. Selon vous, pourquoi les projections de Statistique Canada en 2021 sont-elles différentes de celles produites par le directeur parlementaire du budget? Si elles sont basées sur le droit à l'inscription par opposition aux projections de croissance démographique et au statut d'inscription existant, j'aimerais que cela soit confirmé, s'il vous plaît. Si ce n'est pas le cas, pourriez-vous nous dire pourquoi.

**M. Martel :** Je peux y aller en premier. Je crois que les chiffres des deux entités sont très proches. Nous sommes essentiellement partis du même point, soit le recensement de 2016, pour établir le groupe de personnes qui pourraient avoir le droit de s'inscrire.

Il faut comprendre que, à des fins de projections démographiques, notre contexte peut différer de celui des autres. La différence que vous avez remarquée entre les chiffres de Statistique Canada et d'autres sources s'explique entre autres par une hypothèse supplémentaire que nous avons formulée et qui s'appuie sur le fait que, d'ici 2041, 80 % des personnes admissibles en raison de leur ascendance se seront bel et bien inscrites, ce qui veut dire, essentiellement, que 20 % des personnes admissibles en raison de leur ascendance en profiteront après 2041.

Dans le cadre d'autres projets de loi, par exemple le projet de loi C-31, nous avons constaté qu'il arrive parfois que le nombre d'inscriptions s'étend sur une longue période. Encore récemment, il y a eu des inscriptions au titre du projet de loi C-31, soit 35 ans après sa mise en œuvre. Les projections vont jusqu'en 2041. Nous présumons qu'il y aura encore des personnes qui vont s'inscrire, mais après 2041, ce qui entraîne l'écart important constaté entre les données de Statistique Canada et d'autres sources. Je sais que les chiffres du directeur du budget parlementaire sont pour toute la durée, soit au cours d'une très longue période, sans limites. De notre côté, nous avons établi une limite, soit 2041.

**La sénatrice Pate :** Monsieur Giroux?

**M. Giroux :** Peut-être que Me Mahabir souhaite ajouter quelque chose.

**Me Mahabir :** Merci pour la question.

C'est vrai. Nos chiffres sont essentiellement pour l'ensemble de la population admissible. Nous ne nous sommes pas intéressés au nombre de personnes qui s'inscriraient annuellement. Nous sommes partis du principe que seulement 40 % de toute la population admissible serait inscrite. C'est ainsi que nous sommes passés de 670 000 à 270 000.

**Senator Duncan:** Mr. Giroux, you have reported to us frequently at the Standing Senate Committee on National Finance. It seems to me that this process at the heart of this issue is the registration process. It was described as a Byzantine process earlier, and I couldn't agree more. Coming into it, looking at it as a non-Indigenous person, it is very difficult to understand. I think we all appreciate that the end result is that it is about benefits and it's about money, and we are not reaching the people we need to reach and we are not registering the people who should be registered. Mr. Giroux, you frequently report on performance indicators by departments, and you have reported that Indigenous Services Canada has not met their performance indicators. Have you examined and is there a report on Indigenous Services Canada listing or not listing the complete registration as a performance indicator and having met or not met that performance indicator of registering all those who should be registered?

**Mr. Giroux:** Thank you.

That's an interesting question. When we looked at the performance indicators of both ISC and CIRNAC, we looked at, in aggregate, their performance indicators and how many of them were consistent over five years and how many had changed. There are dozens of performance indicators for each of these two departments. Unfortunately, I cannot remember off the top of my head whether the registration process is one or many of these performance indicators.

**Senator Duncan:** Mr. Chair, perhaps we could have an elaboration of that response in writing. Thank you very much.

[Translation]

**Senator Loffreda:** My question is for Mr. Martel from Statistics Canada.

Are there any other important aspects you have not covered that you can share with us on your assumptions regarding First Nations population projections for your low, medium and high growth models?

**Mr. Martel:** Thank you for your question, senator. We look at the amount of population growth to make projections about populations. Obviously, I could have talked about the differences in mortality and life expectancy between the various Indigenous populations and the rest of the population. We have taken these phenomena into account within the demographic projections, of course. We have taken into account the differences in fertility and the number of children per woman between the different Indigenous peoples and the rest of the Canadian population. In Nunavut, currently, the number of children per woman is 2.7 children. For Canada as a whole, this index was 1.4 children per

**La sénatrice Duncan :** Monsieur Giroux, vous avez souvent comparu devant le Comité sénatorial permanent des finances nationales. Il me semble que le nœud du problème soit le processus d'inscription. Plus tôt, on l'a qualifié de byzantin, et je suis tout à fait d'accord. Quand on l'aborde de l'extérieur, en tant que non-Autochtone, ce processus est très difficile à comprendre. Je crois que nous saisissons tous que le résultat a trait aux avantages, que c'est une question d'argent, et que nous ne joignons pas les personnes que nous devrions joindre, que nous n'inscrivons pas les personnes qui devraient être inscrites. Monsieur Giroux, vous déposez souvent des rapports sur les indicateurs de rendement des ministères et avez signalé que Services aux Autochtones Canada n'a pas respecté les siens. Les inscriptions au registre par Services aux Autochtones Canada constituent-elles un indicateur de rendement que vous avez examiné? Le ministère l'a-t-il respecté en y inscrivant toutes les personnes admissibles? Avez-vous rédigé un rapport là-dessus?

**M. Giroux :** Merci.

La question est intéressante. Quand on examine les indicateurs de rendement, tant de Services aux Autochtones Canada, ou SAC, que de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, nous étudions l'ensemble des indicateurs de rendement et le nombre de ceux-ci qui sont constants sur cinq ans et le nombre de ceux qui ont changé. Il y a des dizaines d'indicateurs du rendement pour chacun de ces deux ministères. Malheureusement, je ne me souviens pas, à chaud, si le processus d'inscription représente un ou beaucoup de leurs indicateurs du rendement.

**La sénatrice Duncan :** Monsieur le président, peut-être pourrions-nous obtenir une réponse plus détaillée par écrit? Merci beaucoup.

[Français]

**Le sénateur Loffreda :** Ma question s'adresse à M. Martel, de Statistique Canada.

Y a-t-il d'autres éléments importants que vous n'avez pas couverts et que vous pouvez partager avec nous sur vos hypothèses pour ce qui est des projections de la population des Premières Nations pour vos modèles de croissance faible, moyenne et forte?

**M. Martel :** Merci pour votre question, sénateur. On regarde l'importance de croissance démographique pour faire des projections sur les populations. Il est évident que j'aurais pu parler des différences entre la mortalité et l'espérance de vie entre les différentes populations autochtones et dans le reste de la population. Nous avons tenu compte de ces phénomènes à l'intérieur des projections démographiques, bien évidemment. Nous avons tenu compte des différences relatives à la fécondité et au nombre d'enfants par femme entre les différents peuples autochtones et le reste de la population canadienne. Au Nunavut, actuellement, le nombre d'enfants par femme est de 2,7 enfants.

woman in 2020, the lowest level ever observed. You can see that there is a gap: 1.4 compared to 2.7. We take into account differences of this order when assessing fertility in our projections. The same applies to internal migration on and off reserve, which we take into account in the model.

First Nations people do not have the same propensity as others to leave reserves or migrate to other Indigenous reserves. These are all important phenomena that we have taken into account. Apart from demographic phenomena, we also take into account the phenomena of changes in the declaration of Indigenous identity over the course of individuals' lives. We can analyze five-year periods dating back to the 1996 censuses to see how the phenomenon has evolved in the country over the past 25 years. We had made three assumptions about changes in reporting over the life course in the last parts of our projections. It's a sophisticated model that allows us a degree of refinement in terms of our projections.

**Senator Loffreda:** Thank you.

[English]

**The Chair:** I want to mention in response to Senator Duncan's question to the officials that if you would like to provide a more detailed response to that or anything else, you can certainly provide it in writing. We ask you to do it before Monday.

Senator Christmas had a question about the PBO projections for 10 years. That would be another question that you don't have to answer now.

The time for this second panel is complete. Thank you, Mr. Giroux and Mr. Martel.

I will now introduce our next panel of witnesses. From Indigenous Services Canada, we have Christiane Fox, Deputy Minister; Michael Walsh, Senior Director of Registration and Integrated Program Management; and John Gordon, Indian Registrar, Office of the Indian Registrar. Please note that Ms. Fox will provide opening remarks of up to five minutes, and we will subsequently move to a short question and answer session of approximately three minutes per senator.

We have a limited amount of time per panel. I ask you to please try to be brief and to the point wherever possible. To keep us on track, I'll let the witness know when they have one minute left for allocated time for remarks. Similarly, I will let senators and witnesses know when they have one minute left during the period of questions and answers. Thank you for your cooperation.

Pour l'ensemble du Canada, cet indice était de 1,4 enfant par femme en 2020, soit le niveau le plus faible jamais observé. Vous voyez qu'il y a un écart, avec 1,4 par rapport à 2,7. Nous tenons compte des différences de cet ordre pour évaluer la fécondité dans nos projections. C'est la même chose pour la migration interne sur les réserves et hors réserve dont nous tenons compte dans le modèle.

Les personnes des Premières Nations n'ont pas la même propension à quitter les réserves ou à migrer vers les réserves autochtones que les autres. Ce sont tous des phénomènes importants dont nous avons tenu compte. À part les phénomènes démographiques, nous tenons également compte des phénomènes de changements de déclaration d'identité autochtone au cours de la vie des individus et nous avons, depuis les recensements de 1996, des périodes de cinq ans que nous pouvons analyser pour voir comment le phénomène évolue au pays depuis 25 ans. Nous avons fait trois hypothèses sur les changements de déclaration au cours de la vie dans les derniers volets de nos projections. C'est un modèle sophistiqué qui nous permet un certain degré de raffinement sur le plan de nos projections.

**Le sénateur Loffreda :** Merci.

[Traduction]

**Le président :** En réponse à la question de la sénatrice Duncan aux fonctionnaires, je tiens à préciser que, si vous souhaitez fournir des réponses plus détaillées, tant là-dessus que sur toute autre chose, vous pouvez certes le faire par écrit. Nous vous prions de le faire d'ici lundi.

Le sénateur Christmas a une question sur les projections du DPB sur 10 ans. Ce serait une autre question à laquelle vous n'avez pas à répondre maintenant.

Le temps alloué à ce deuxième groupe de témoins est écoulé. Merci, messieurs Giroux et Martel.

Je vais maintenant vous présenter notre prochain groupe de témoins. Pour le compte de Services aux Autochtones Canada, nous recevons Christiane Fox, sous-ministre; Michael Walsh, directeur principal, Inscription et gestion intégrée des programmes; et John Gordon, registraire des Indiens. Veuillez noter que Mme Fox se chargera de la déclaration liminaire d'au plus cinq minutes avant que nous passions à une courte période de questions d'environ trois minutes par sénateur.

Nous n'avons qu'un certain temps avec ce groupe de témoins. Je vous prie donc d'être bref et précis dans la mesure du possible. Pour y veiller, je signalerai au témoin qu'il ne reste qu'une minute à sa déclaration le moment venu. De même, j'aviserai les sénateurs et témoins quand il ne restera plus qu'une minute à leurs interventions au cours de la période de questions. Merci de votre collaboration.

Senators in the room who have a question should raise their hand. Those on Zoom will use the “raise hand” feature. You will then be acknowledged by the clerk.

I want to invite Ms. Fox to begin her opening remarks.

[Translation]

**Christiane Fox, Deputy Minister, Indigenous Services Canada:** *Kwe Kwe. Ullukkut. Tansi.* Hello. I would like to acknowledge that I am speaking to you from the traditional and unceded territory of the Algonquin Anishinaabeg people. Thank you for another opportunity to update the committee on our department’s progress in implementing Bill S-3. That said, I agree that there remains a great deal of work to be done. I welcome this chance to reinforce the Government of Canada’s commitments to gender equality and reconciliation with Indigenous peoples, which this legislation underscores.

Bill S-3 confirms that Canada is determined to redress the challenges and injustices faced by many Indigenous women and their families due to sex-based inequities under the Indian Act. The Act reinstates entitlement to generations of First Nations people including those who may have been previously denied entitlement to register under the Indian Act.

Mr. Chair, I understand that you seek clarity regarding the numbers associated with registrations to date compared to the projected figures when this process began in 2017.

[English]

I’m pleased to report that as of April 4 of this year, a total of 45,663 applications have been received since Bill S-3 came into force. Of those, nearly 86% have been finalized or partially completed, with approximately 6,500 applications remaining to be processed. We know that some are complex cases and it will likely take time, but we’re committed to serving the public and processing cases as timely as possible.

The department does acknowledge the impact of delays in registration and is taking steps to modernize the process to make it more efficient and client-centred. We continue to make key investments in processing capacity to ensure that wait times for individuals continue to improve. We’re working to improve the partnership process with Indigenous organizations, including the Assembly of First Nations and Native Women’s Association of Canada, to provide more information about registration and how to apply for these newly entitled.

Les sénateurs sur place qui ont des questions doivent lever la main. Ceux sur Zoom utiliseront la fonction correspondante. Vous serez ensuite reconnu par la greffière.

J’invite Mme Fox à faire sa déclaration liminaire.

[Français]

**Christiane Fox, sous-ministre, Services aux Autochtones Canada :** *Kwe Kwe. Ullukkut. Tansi.* Bonjour. Je tiens à souligner que je m’adresse à vous depuis le territoire traditionnel et non cédé du peuple algonquin anishinabeg. Je vous remercie de me donner l’occasion de faire le point sur les progrès réalisés par notre ministère dans la mise en œuvre du projet de loi S-3. Cela dit, je conviens qu’il reste beaucoup de travail à faire. Je suis heureuse d’avoir l’occasion de renforcer les engagements du gouvernement du Canada à l’égard de l’égalité des sexes et de la réconciliation avec les peuples autochtones que souligne ce projet de loi.

Le projet de loi S-3 confirme que le Canada est déterminé à corriger les problèmes et les injustices auxquels sont confrontées de nombreuses femmes autochtones et leur famille en raison des iniquités fondées sur le sexe en vertu de la Loi sur les Indiens. Le projet de loi rétablit le droit à l’inscription aux termes de la Loi sur les Indiens pour des générations de membres des Premières Nations, y compris ceux à qui on a refusé ce droit à l’inscription.

Monsieur le président, je crois comprendre que vous demandez des précisions concernant les chiffres associés aux inscriptions à ce jour par rapport aux chiffres projetés lorsque ce processus a commencé en 2017.

[Traduction]

Je suis heureuse d’annoncer que, en date du 4 avril de cette année, un total de 45 663 demandes avaient été reçues depuis l’entrée en vigueur du projet de loi S-3. De ce nombre, près de 86 % ont été finalisées ou partiellement complétées, et il reste environ 6 500 demandes à traiter. Nous savons que certains cas sont complexes et qu’il faudra probablement du temps, mais nous sommes déterminés à servir le public et à traiter les cas le plus rapidement possible.

Le ministère reconnaît les répercussions des retards dans l’inscription et prend des mesures pour moderniser le processus afin de le rendre plus efficient et plus axé sur le client. Nous continuons de faire des investissements clés dans la capacité de traitement pour veiller à ce que les temps d’attente pour les personnes continuent de s’améliorer. Nous travaillons à améliorer le processus de partenariat avec les organisations autochtones, y compris l’Assemblée des Premières Nations et l’Association des femmes autochtones du Canada, afin de fournir

Also, I can confirm the successful prioritization of older applicants who are newly entitled under Bill S-3. Applications from all individuals who are 75 or older have now been completed, and 61 files remain for individuals who are 65 years old and over.

As a result of these efforts, almost 32,000 people have been added to the Indian register. This brings the total registered population in Canada to 1,049,183 as of June 1, 2022.

I realize those numbers are lower than some initial forecasts. Some estimates anticipated that as many as 88,500 applications would have been received by now. I will offer background and context to explain the difference in what was projected and what has materialized.

In preparation for Bill S-3, Indigenous Services Canada accepted demographic projections based on the work done by demographer Stewart Clatworthy as well as the Office of the Parliamentary Budget Officer. In 2017, both published reports based on differing assumptions. The department accepted a range of projections suggesting that between 270,000 to 450,000 individuals could be eligible for registration under Bill S-3. Based on those figures, we estimated an average of between 27,000 and 45,000 new registrations per year over 10 years.

More recently — and I think as you have heard in your previous panel — StatsCan analyzed the demographics as part of its projections of Indigenous populations and households in Canada based on the results of the 2016 census and the 2016 registered data. That analysis of data sources, methods, assumption and scenarios was published in October 2021. It provided more up-to-date Bill S-3 registration assumptions for the period of 2018 until 2041.

[*Translation*]

Mr. Chair, the latest Indigenous population projections differ significantly from those of previous years. Statistics Canada now recognizes that the future number of Bill S-3 registrations may be lower than the initial estimated range, and that uptake may occur over a longer period. Under the new models from Statistics Canada — and based on its highest projection over the 2018 to 2041 period — Bill S-3 may yield an average of 11,000 newly entitled individuals per year over 23 years.

This is aligned much more closely, and is consistent with, Indigenous Services Canada's current rate for receiving and processing applications. Wherever the final numbers may lead, I reaffirm our department's determination to ensure every

plus de renseignements sur l'inscription et la façon de présenter une demande pour les personnes nouvellement admissibles.

Je peux également confirmer que l'établissement de l'ordre de priorité des demandeurs âgés qui étaient nouvellement admissibles en vertu du projet de loi S-3 a été un succès. Les dossiers des personnes de 75 ans et plus ont été traités et il reste 61 dossiers de personnes de 65 ans et plus.

Grâce à ces efforts, presque 32 000 personnes ont été inscrites au Registre des Indiens. Cela porte la population totale inscrite au Canada à 1 049 183 au 1<sup>er</sup> juin 2022.

Je me rends compte que ces chiffres sont inférieurs à certaines prévisions initiales. Selon certaines estimations, jusqu'à 88 500 demandes auraient déjà été reçues. Je vais présenter le contexte pour expliquer la différence entre ce qui a été prévu et ce qui s'est concrétisé.

En prévision du projet de loi S-3, Services aux Autochtones Canada a accepté des projections démographiques fondées sur le travail effectué par le démographe Stewart Clatworthy ainsi que par le Bureau du directeur parlementaire du budget. En 2017, les deux rapports publiés reposaient sur des hypothèses différentes. Le ministère a accepté un éventail de projections selon lesquelles de 270 000 à 450 000 personnes pourraient être admissibles à l'inscription en vertu du projet de loi S-3. À partir de ces chiffres, nous avons estimé une moyenne de 27 000 à 45 000 nouvelles inscriptions par année, sur 10 ans.

Plus récemment, et je crois qu'il en a été question avec le groupe de témoins précédent, Statistique Canada a analysé les données démographiques dans le cadre de ses projections des populations et des ménages autochtones au Canada, en fonction des résultats du recensement de 2016 et des données du registre de 2016. Cette analyse des sources de données, des méthodes, des hypothèses et des scénarios a été publiée en octobre 2021. On y trouve des hypothèses d'inscription relatives au projet de loi S-3 plus à jour pour la période de 2018 à 2041.

[*Français*]

Monsieur le président, les dernières projections de la population autochtone diffèrent considérablement de celles des années précédentes. Statistique Canada reconnaît maintenant que le nombre futur d'inscriptions, en vertu du projet de loi S-3, pourrait être inférieur à la fourchette estimée initiale et que l'adoption pourrait se faire sur une plus longue période. Selon les nouveaux modèles de Statistiques Canada et selon sa projection la plus élevée pour la période de 2018 à 2041, le projet de loi S-3 pourrait mener à une moyenne d'environ 11 000 personnes nouvellement admissibles par année pour une période de 23 ans.

Cela correspond beaucoup plus étroitement au taux actuel de Services aux Autochtones Canada pour ce qui est de la réception et du traitement des demandes. Peu importe où les chiffres définitifs pourraient nous mener, je réitère la détermination de

individual eligible to benefit from this legislation is afforded the opportunity to submit an application.

We have invested over \$40 million to engage with First Nations to increase awareness of Bill S-3, strengthen processing capacity, develop policy changes, and advance digital solutions, including an online application process.

[*English*]

Undeniably, more remains to be done to fix band membership and registration-related issues in the Indian Act. ISC continues to co-develop solutions with First Nations partners to address the remaining inequities that impact First Nations people and their inherent rights. I'm confident that our collaboration with First Nations, experts and allies will create a constructive path forward.

*Meegwetch, qujannamiik, marsee*, thank you.

[*Translation*]

I'm ready to answer your questions.

[*English*]

**The Chair:** We will now begin the question and answer session, starting with our deputy chair, Senator Christmas.

**Senator Christmas:** Thank you, Ms. Fox, for joining us again.

You mentioned in your opening remarks the discrepancy between the earlier PBO projections from 2017 and the Statistics Canada projections from 2021. Could you elaborate on why you think those two projections differ so significantly?

**Ms. Fox:** I'm not a data expert, and I don't manage the data department, but we worked closely with StatsCan and other partners to try to make the best determination of the number of requests we anticipated coming in on a year-to-year basis to have the capacity to manage those requests.

At the end of the day, regardless of what the projected estimates were and whether they could change in the future, our commitment at ISC is to try to be as nimble and as dedicated as we can be to process the numbers that we get in each year. Of course, this data allows us to plan, to forecast and to equip our teams with the ability to react to what comes in to us on a year-to-year basis. We're going to continue to work with these organizations to get the data we need to inform operational

notre ministère à veiller à ce que chaque personne admissible à bénéficier de cette loi ait la possibilité de présenter une demande.

Nous avons investi plus de 40 millions de dollars pour collaborer avec les Premières Nations afin de mieux faire connaître le projet de loi S-3, de renforcer la capacité de traitement, d'élaborer des changements de politique et de faire progresser les solutions numériques, y compris un processus de demande en ligne.

[*Traduction*]

Il est indéniable qu'il reste encore beaucoup à faire pour régler les problèmes liés à l'appartenance à une bande et à l'inscription dans la Loi sur les Indiens. SAC continue d'élaborer des solutions en collaboration avec les partenaires des Premières Nations pour remédier aux inégalités qui subsistent et qui ont une incidence sur les peuples des Premières Nations et leurs droits inhérents. Je suis convaincue que notre collaboration avec les Premières Nations, les experts et les alliés créera une voie constructive pour l'avenir.

*Meegwetch, qujannamiik, marsee*, merci.

[*Français*]

Je suis prête à répondre à vos questions.

[*Traduction*]

**Le président :** Nous allons maintenant entamer la période de questions, en commençant par le vice-président, le sénateur Christmas.

**Le sénateur Christmas :** Merci de vous joindre de nouveau à nous, madame Fox.

Dans votre déclaration liminaire, vous avez mentionné une divergence entre les projections de 2017 du DPB et celles de 2021 de Statistique Canada. Pourriez-vous préciser les raisons pour lesquelles ces deux projections sont si différentes à votre avis?

**Mme Fox :** Je ne suis pas une experte des données et je ne gère pas un service de données, mais nous avons collaboré étroitement avec Statistique Canada et d'autres partenaires pour trouver, dans la mesure du possible, le nombre le plus juste de demandes à prévoir année après année afin d'avoir la capacité nécessaire à leur gestion.

Au bout du compte, peu importe les estimations et la possibilité qu'elles changent éventuellement, notre engagement à SAC est de faire preuve de la plus grande adaptabilité et du plus grand dévouement possibles dans le traitement des demandes que nous recevons chaque année. Évidemment, ces données nous permettent de planifier en conséquence, de prévoir et de fournir à nos équipes la capacité de réagir à ce qui nous parvient tous les ans. Nous allons continuer de travailler avec ces

requirements and the capacity of our teams across the country to be able to deal with this.

I'm not getting into the data sources per se. That's not my area of expertise, but we will keep working with them. We read all of the PBO reports carefully. We work with them closely on a number of issues. All of that helps inform how we manage the need, our resources and the requests that we make through financial cycles in order to be well positioned to respond.

**Senator Christmas:** Thank you, Ms. Fox.

I was reflecting on the comments from Shelagh Day earlier today. She commented that she believed one of the reasons for the revised projections was the failure of ISC to conduct a good public campaign to reach Canadians who may be eligible to be registered. Could you describe for us what national public campaigns have been launched by ISC to reach those individuals who don't know that they are eligible to be registered?

**Ms. Fox:** Thank you for that question.

That's something that we have dedicated a lot of time to, because if people are not aware of this change, then it would, obviously, not lead to additional people making the application. In preparation for Bill S-3 and as we tabled it, the department received \$40 million to increase our capacity to be responsive to the registrations that would come in.

To your question specifically about communications and engagement, we dedicated some funding, \$5.5 million, to do some outreach and push out these significant changes that were coming into force. However, we knew that government was not best placed to do that engagement. Therefore, we used public communications materials, such as videos and infographics, to illustrate the changes in Bill S-3 and the impacts it could have on individuals. We shared that information with 28,000 organizations across the country, including a thousand women-centred organizations. We worked with over 600 First Nations to bring the changes to their attention. Then, of course, we worked closely with the AFN and NWAC, as well as the Feminist Alliance in order to really try to advance the work.

More work needs to be done. It can't just be exclusive to ISC. We are having conversations with colleagues at Canada Revenue Agency and at Employment and Social Development Canada. They have lines to communities when it comes to benefits the governments can offer. We should be utilizing those channels as

organisations pour obtenir les données dont nous avons besoin pour établir nos exigences opérationnelles et la capacité de nos équipes partout au pays pour gérer ces dossiers.

Je n'aborderai pas les sources des données comme telles. Ce n'est pas mon domaine de compétence, mais nous allons continuer de collaborer avec elles. Nous avons lu attentivement tous les rapports du DPB. Nous travaillons en étroite collaboration avec lui sur divers dossiers. Tout cela vient étayer notre gestion des besoins, de nos ressources et des demandes que nous faisons pendant les cycles financiers afin d'être prêts à réagir.

**Le sénateur Christmas :** Merci, madame Fox.

Je pensais aux remarques de Shelagh Day plus tôt aujourd'hui. Elle a affirmé croire que les projections révisées étaient entre autres dues à l'incapacité de SAC de mener une bonne campagne publique pour joindre les Canadiens qui pourraient avoir droit à l'inscription. Pourriez-vous nous décrire les campagnes nationales lancées par SAC pour joindre les personnes qui ne savent pas qu'elles ont droit à l'inscription?

**Mme Fox :** Merci pour cette question.

Nous avons consacré énormément de temps à cela, car si les gens ne sont pas au courant de ce changement, il n'entraînera évidemment pas de demandes supplémentaires d'inscription. En prévision du projet de loi S-3 et lors de son dépôt, le ministère a reçu 40 millions de dollars pour accroître sa capacité de gestion des inscriptions attendues.

Pour répondre plus précisément à votre question sur les communications et la prise de contact, nous avons consacré des fonds, soit 5,5 millions de dollars, à de la sensibilisation et à la diffusion de ces amendements importants qui entraînent en vigueur. Toutefois, nous savions que le gouvernement n'était pas le mieux placé pour assurer cette prise de contact. Nous avons donc eu recours à des outils de communication publique, comme des vidéos et de l'infographie, pour illustrer les amendements apportés par le projet de loi S-3 et leur incidence sur les gens. Nous avons transmis ces renseignements à 28 000 organisations au pays, y compris un millier d'organisations axées sur les femmes. Nous avons travaillé avec plus de 600 Premières Nations pour porter les amendements à leur attention. Ensuite, nous avons bien sûr travaillé en étroite collaboration avec l'Assemblée des Premières Nations et l'Association des femmes autochtones du Canada, de même qu'avec la Feminist Alliance pour vraiment faire avancer les choses autant que possible.

Il y a encore du travail à faire, et SAC ne peut pas s'en acquitter seul. Nous discutons avec des collègues de l'Agence du revenu du Canada et à Emploi et Développement social Canada. Quand il s'agit des avantages que les gouvernements peuvent offrir, ils ont des contacts dans les communautés. Nous devons

well as the channels we have been using to date. The effort needs to continue.

Having spent a large part of my career in communications, I suspect that the COVID pandemic had an impact on being able to get through what was a difficult time for the country. However, our efforts and our dedication will remain. If there are other ways these organizations can bring ideas for reaching people to our attention, whether it's through social media channels or direct engagement, we want to work with our partners to get this right. We want to get to the people who need to know that these changes have occurred and that more changes are coming. Ongoing communication will be very important.

**Senator Christmas:** Thank you.

**The Chair:** Thank you. I'm going to slip in to ask a quick question. Ms. Fox, is ISC officially saying that the 2017 estimate of women and their descendants newly entitled to status was wrong? Is it now adopting a new estimate?

**Ms. Fox:** We are using the estimates. Again, we use the data that is available to us, the most recent data. The latest census could shift the numbers again in the context of more collection from Statistics Canada. I don't want to say that one thing is wrong and we're adopting a new measure. We're going to continue to work with our partners in order to get the right data. If that data shifts because more data sources are available, then we will remain nimble to be responsive to that. The bottom line is that we will equip ourselves to be nimble enough to be able to respond should there be a surge in registration or a surge in demand in one particular year or another. I don't want to be that categoric because I think we have got to be flexible enough to be able to responsive to the information that is shared.

**Senator Pate:** Thank you, Ms. Fox, for appearing.

As I hear you speaking, it reminds me of an area — I haven't worked in this particular area that much but I have in others — where, often, there's a passive government response. We pass a piece of legislation, and the expectation is all those impacted would somehow magically know about it. I know you have reached out, but it strikes me that the process has not necessarily been a public process.

Could you, please, provide copies for us of your analysis of the registration process and what efforts have been taken to address and eliminate delays? You mentioned some of the folks

également utiliser ces voies de communication en plus de celles auxquelles nous avons déjà recours. Les efforts doivent être soutenus.

J'ai passé une grande partie de ma carrière dans le domaine des communications, et je soupçonne que la pandémie a nui à la capacité de joindre la population puisque les temps étaient difficiles partout au pays. Cela dit, nos efforts et notre dévouement demeurent. Si ces organisations ont d'autres façons à suggérer pour que nous puissions joindre les gens, que ce soit grâce aux médias sociaux ou par contact direct, nous souhaitons en discuter avec nos partenaires pour bien faire les choses. Nous voulons joindre les personnes qui doivent être avisées de ces amendements et de ceux à venir. Des communications soutenues seront très importantes.

**Le sénateur Christmas :** Merci.

**Le président :** Merci. Je vais me permettre une brève question. Madame Fox, est-ce que SAC a officiellement déclaré que les estimations de 2017 du nombre de femmes et de leurs descendants nouvellement admissibles étaient erronées? Se fonde-t-il maintenant sur de nouvelles estimations?

**Mme Fox :** Nous utilisons les estimations. Je le répète, nous utilisons les données à notre disposition, les données les plus récentes. Le dernier recensement pourrait changer une fois de plus les chiffres dans le contexte d'une plus grande collecte de données par Statistique Canada. Je ne veux pas dire que quelque chose est erroné et que nous adoptons une nouvelle mesure. Nous allons continuer de travailler avec nos partenaires afin d'obtenir les bonnes données. Si elles changent en raison de la disponibilité d'un plus grand nombre de sources, alors nous allons continuer à nous adapter en conséquence. Au bout du compte, nous allons nous munir du nécessaire pour demeurer suffisamment adaptables pour réagir s'il y avait une augmentation soudaine du nombre d'inscriptions ou de demandes au cours d'une année donnée. Je ne veux pas être catégorique, parce que je crois que nous devons faire preuve d'assez de souplesse pour nous adapter aux renseignements qui sont communiqués.

**La sénatrice Pate :** Merci de comparaître aujourd'hui, madame Fox.

Je vous écoute et cela me rappelle un secteur où, bien que je n'y aie pas travaillé beaucoup, contrairement à d'autres, il y a souvent une réaction passive du gouvernement. Nous avons adopté un texte législatif, puis on s'attend à ce que toutes les personnes concernées soient au courant comme par enchantement. Je sais que vous avez fait de la sensibilisation, mais il me paraît évident que le processus en question n'était pas nécessairement public.

Pourriez-vous, s'il vous plaît, nous fournir des copies de votre analyse du processus d'inscription et des efforts qui ont été déployés pour réduire ou éliminer les délais de traitement? Vous

you reached out to. Could you please provide the committee in writing with the plan that was put in place to implement Bill S-3 and the methodical way in which you have done that? Could you also include how it conforms with the Calls for Justice and the plan laid out by the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls? There has been mention of the complexity of the application process. How does that impact applications for registration? How have you analyzed those? What assumptions underlie your process? We have already talked about the fact that the assumptions that underlie the difference in numbers seem to be entitlement versus projected registrations based on the past, prior to Bill S-3 passing. Also, could you provide how the population projections for the different Indigenous populations inform your policy and programming? How do they inform your negotiation of funding formulas with First Nations? Could you provide any information you have about additional budget measures or budget allocations that have been requested by your department from the Department of Finance, as well as the policy? What are the implications in terms of policy planning, program design and budget allocations if you use the low-growth scenario suggested by StatCan versus the high-growth scenario? If you could provide all that have in writing, that would be incredibly helpful. Thank you.

**The Chair:** I should add that if you can provide it by Monday, that would be greatly appreciated. We're on a very tight timeline.

**Ms. Fox:** Okay. Do you want me to try to address some of this now? I wasn't sure if it was all in writing.

**The Chair:** Sure.

**Ms. Fox:** There are lots of questions there.

I'll start with the analysis process. The department continuously works on how we design our programs, services and policy to respond to the needs of First Nations, Inuit and Métis. Depending on the program or service, then obviously we work closely with our partners in terms of having the right data to project. You're absolutely right. It's an integral part of keeping program integrity to ensure that you have enough resources, people and programs to sustain. Whether it's through education, or Jordan's principle, or S-3 in particular, I think that we do have an analysis of our target populations depending on the initiative.

avez mentionné certaines des personnes avec lesquelles vous avez communiqué. Pourriez-vous fournir par écrit au comité le plan qui a été mis en place pour mettre en œuvre le projet de loi S-3 et la façon méthodique dont vous avez procédé pour le faire? Pourriez-vous également indiquer comment ce plan respecte les appels à la justice et le plan établis dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées? La complexité du processus de demande a été mentionnée auparavant. Quelle incidence cette complexité a-t-elle sur les demandes d'inscription? Comment avez-vous analysé ces demandes? Quelles hypothèses sous-tendent votre processus? Nous avons déjà parlé du fait que les hypothèses qui sous-tendent la différence entre les chiffres semblent être le droit à l'inscription par rapport aux inscriptions prévues dans le passé, avant l'adoption du projet de loi S-3. De plus, pourriez-vous nous dire comment les projections démographiques pour les différentes populations autochtones influent sur vos politiques et vos programmes? Comment influent-elles sur votre négociation des formules de financement avec les Premières Nations? Pourriez-vous nous fournir tout renseignement dont vous disposez sur les mesures ou les allocations budgétaires supplémentaires que votre ministère a demandées au ministère des Finances, ainsi que tout renseignement sur les politiques? Quelles seront les répercussions sur la planification des politiques, sur la conception des programmes et sur les affectations budgétaires si vous utilisez le scénario de croissance faible suggéré par Statistique Canada, comparativement au scénario de croissance forte? Si vous pouviez nous fournir tout cela par écrit, ce serait incroyablement utile. Merci.

**Le président :** Je dois ajouter que si vous pouviez nous fournir cette information d'ici lundi, nous vous en serions très reconnaissants. Nous avons un échéancier très serré.

**Mme Fox :** D'accord. Voulez-vous que j'essaie d'aborder certaines de ces questions maintenant? Je ne suis pas sûre que toute cette information existe par écrit.

**Le président :** Bien sûr.

**Mme Fox :** Vous avez posé un grand nombre de questions.

Je vais commencer par parler du processus d'analyse. Le ministère travaille continuellement à la conception de ses programmes, de ses services et de ses politiques, afin de répondre aux besoins des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Selon le programme ou le service, il est évident que nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires en vue d'obtenir les données qui conviennent pour faire des projections. Vous avez tout à fait raison. Ce processus fait partie intégrante du maintien de l'intégrité des programmes visant à garantir que nous avons suffisamment de ressources, de personnes et de programmes pour soutenir les Autochtones. Que ce soit par

Your question around the program elements of this is also linked to budget allocations. I'll give an example a bit outside of Bill S-3 because I think your question is broader than that. If we look at finance allocation for school infrastructure, education infrastructure, we can't just take into consideration a population of a community as it stands now. As we know, Indigenous communities are the youngest populations in Canada. I was talking to the Cross Lake chief just the other day who told me that they have 300 births a year. When we plan for infrastructure and education, that is something we have to take into account regarding needs down the road. I have encountered situations with a brand new school in Pikangikum in 2018. I went there a couple of years ago. The population has grown significantly, and the school does not fit the children.

**Senator Pate:** I'm sorry to interrupt you, Ms. Fox, but we are trying to get as much data as possible. In addition to what we have already asked to have in writing, are you using the data to manage the capacity to fulfill these requests rather than setting benchmarks for how to measure success and registration?

**Ms. Fox:** We're using the data in order to increase capacity. However we increase capacity, we have a new Quebec processing plant to do more registration and processes. We have 50 more FTEs, so we are using a high scenario of projection.

**Senator Pate:** Thank you very much. I appreciate that you'll send all of that in writing so we can see how you're doing that and see the analysis that you're using to accomplish those objectives. We appreciate that. Thank you.

**Ms. Fox:** Okay.

**Senator Duncan:** Thank you, Ms. Fox, for the presentation.

I would like to flag this request. A number of the items that you have mentioned, such as education and health, are provincial and territorial responsibilities. While Canada has responsibility for First Nations and Indigenous people, the provinces and territories have these other responsibilities.

l'intermédiaire de l'éducation, du principe de Jordan, ou du projet de loi S-3 en particulier, je pense que nous avons accès à une analyse de nos populations cibles en fonction de l'initiative.

Votre question concernant les éléments du programme est également liée aux allocations budgétaires. Je vais vous donner un exemple qui s'écarte un peu du projet de loi S-3, parce que je pense que votre question est plus générale que cela. Si nous examinons l'allocation budgétaire pour l'infrastructure scolaire, l'infrastructure d'éducation, nous ne pouvons pas simplement prendre en considération la population d'une communauté telle qu'elle est actuellement. Comme nous le savons, les communautés autochtones sont les populations les plus jeunes du Canada. L'autre jour, je parlais au chef de Cross Lake qui m'a dit qu'il y avait 300 naissances par an dans sa communauté. Lorsque nous planifions des infrastructures et l'éducation, nous devons tenir compte des besoins à venir. Par exemple, j'ai fait face à des situations liées à une école toute neuve à Pikangikum, en 2018. Je me suis rendue là-bas il y a quelques années. La population a beaucoup augmenté, et l'école n'est pas adaptée au nombre d'enfants.

**La sénatrice Pate :** Je suis désolée de vous interrompre, madame Fox, mais nous essayons d'obtenir autant de données que possible. En plus de ce que nous avons déjà demandé par écrit, utilisez-vous les données pour gérer la capacité à traiter ces demandes, au lieu d'établir des points de référence pour mesurer la réussite du service et l'inscription?

**Mme Fox :** Nous utilisons les données en vue d'accroître la capacité. Cependant, quelle que soit la façon dont nous augmentons la capacité, nous bénéficions d'une nouvelle usine de traitement au Québec pour traiter un plus grand nombre d'inscriptions et gérer un plus grand nombre de processus. Nos effectifs comptent 50 ETP de plus; nous utilisons donc un scénario de projection élevé.

**La sénatrice Pate :** Merci beaucoup. Je vous remercie de bien vouloir nous envoyer tout cela par écrit afin que nous puissions voir comment vous vous y prenez et voir l'analyse que vous utilisez pour atteindre ces objectifs. Nous vous en sommes reconnaissants. Merci.

**Mme Fox :** D'accord.

**La sénatrice Duncan :** Je vous remercie de votre exposé, madame Fox.

J'aimerais signaler la demande suivante. Un certain nombre des éléments que vous avez mentionnés, comme l'éducation et la santé, sont des responsabilités provinciales et territoriales. Bien que le Canada soit responsable des Premières Nations et des peuples autochtones, les provinces et les territoires assument ces autres responsabilités.

My question, in particular, relates to health and health care. The health care systems in the provinces and territories keep excellent track of people and have excellent records. In terms of increasing your ability to share information and to encourage registration under these provisions, has there been any connection with the provincial and territorial ministers responsible for health and the bureau of statistics in each of these provinces and territories? Rather than take up time now, you could respond in writing with what initiatives have taken place and how recently. I think that would assist the committee.

**Senator Loffreda:** There were many good inquiries and a long list of requests have already been made. Is there a targeted time to correct these delays? What additional resources are needed? Why so many delays? We see delays all over, for example at airports and so on. The National Finance Committee is studying the Estimates. I feel that adequate funding is definitely given to each department. I see that in the numbers I have in front of me. Is it a question of additional resources? Additional funds? The only thing that is missing in the long list of questions and inquiries is a time frame. When will all these delays be corrected?

**Ms. Fox:** Thank you very much for the questions.

To quickly respond to the previous question, there has been provincial and territorial outreach. We'll include that in a written response.

Why does it take so long to be registered? As part of the registration process, there needs to be an established direct connection to an ancestor who is either registered or entitled to be registered. In each individual case, oftentimes there are complexities. Right now, the department's goal is a six-month time frame. Many of those are processed before that time frame, but at the maximum it's a six-month time frame. Did we achieve that? In 80% of our situations, we are achieving and meeting our service standards. Why do we not always meet our service standard? There will be processes where sometimes there is significant missing documentation or a complexity of a case that requires more time. Both for the application and the registration process, as well as any type of appeals or process that take place, our goal is six months.

We had a backlog. I think all of you have heard about that backlog. We have worked through the backlog. It's one of the things that I hear most about when I go to communities, namely, the frustration with the system. I think these enhancements and moving towards a more modern approach, with additional

Ma question porte en particulier sur la santé et les soins de santé. Les systèmes de soins de santé des provinces et des territoires assurent un excellent suivi des personnes et disposent d'excellents dossiers. Pour ce qui est d'accroître votre capacité d'échanger des renseignements et d'encourager l'inscription en vertu de ces dispositions, des liens ont-ils été noués entre les ministres provinciaux et territoriaux responsables de la santé et le bureau de la statistique de chacune de ces provinces et de chacun de ces territoires? Au lieu de passer du temps à répondre à ces questions maintenant, vous pourriez y répondre par écrit en indiquant quelles initiatives ont été mises en œuvre et à quelle date. Je pense que cela aiderait notre comité.

**Le sénateur Loffreda :** Un grand nombre de bonnes demandes de renseignements ont été présentées et une longue liste de demandes a déjà été dressée. Une date limite a-t-elle été fixée pour remédier à ces retards? Quelles ressources supplémentaires seront nécessaires pour y remédier? Pourquoi y a-t-il tant de retards? Nous remarquons des retards un peu partout, entre autres, dans les aéroports. Le Comité des finances nationales étudie les budgets des dépenses. J'ai le sentiment qu'un financement adéquat est bel et bien accordé à chaque ministère. Je le constate dans les chiffres que j'ai sous les yeux. S'agit-il d'une question de ressources supplémentaires? De fonds supplémentaires? La seule chose qui manque à la longue liste de questions et de demandes de renseignements présentée, c'est un échéancier. Quand tous ces retards seront-ils rectifiés?

**Mme Fox :** Je vous remercie beaucoup de vos questions.

Pour répondre rapidement à la question précédente, il y a eu une sensibilisation des provinces et des territoires. Nous incluons cela dans une réponse écrite.

Pourquoi la procédure d'inscription est-elle si longue ? Dans le cadre de cette procédure, il est nécessaire d'établir un lien direct avec un ancêtre qui est soit inscrit, soit en droit de l'être. Chaque cas comporte souvent des complications. À l'heure actuelle, l'objectif du ministère est un délai de traitement de six mois. Un grand nombre de ces dossiers sont traités avant que ce délai soit écoulé, mais le ministère souhaite qu'ils soient traités au plus en six mois. Avons-nous atteint cet objectif? Dans 80 % des cas, nous respectons nos normes de service. Pourquoi ne respectons-nous pas toujours nos normes de service? Dans certains processus, il arrive qu'il manque des documents importants ou que la complexité d'un cas nécessite plus de temps. En ce qui concerne le processus de demande et le processus d'inscription, ainsi que tout type d'appel ou de processus lancé, notre objectif est de les mener à bien en six mois.

Nous avons un arriéré. Je pense que vous avez tous entendu parler de cet arriéré. Nous avons travaillé à l'élimination de cet arriéré. Lorsque je visite les communautés, c'est l'un des problèmes dont j'entends le plus parler, à savoir la frustration que suscite le système. Je pense que ces améliorations et

funding and processing centres, more work with partners, transformation by having communities be part of this process with us, take on part of those responsibilities, are all areas that will significantly reduce the wait times.

**The Chair:** I have a question for you, Ms. Fox. What is the department's performance objectives, and how is the department measuring progress related to registration?

**Ms. Fox:** Thank you for the question.

Our performance is measured in different ways. As I just noted in my response, we try to get through an application in a six-month time frame and even sooner. That's part of the metrics that we pull forward. We also look at and track exactly how many projected applications there are and how many of them actually have come in. Of those, how many are fully completed? How many are under way? We have those kinds of more specific metrics. Then we have targets, results and outcomes that we're seeking.

One of the target outcomes is around transformation. What are we doing around transformation? That's about empowering Indigenous communities to take on some of this function of the registration process. Right now, in some of our First Nations communities, they actually have access to the registration system to be able to register individuals themselves. We have — I don't even want to say pilot — 67 First Nations in Alberta, in Quebec and in Atlantic Canada that have taken on this additional administrative responsibility that we don't do anymore. That's part of our metric. How many can we increase from year to year as we work towards transformation?

Other areas in which we work on specific targets are around priority processing based on age when it comes to Bill S-3. We made a priority, a result and an outcome around the 75-plus category, then we're working towards our 65-plus and we have specific time frames in which we want to work.

The other broader outcome is when you think about how we're trying to make changes. Bill S-3 is part of that.

There needs to be more; there's no doubt. We have an abeyance agreement, I think as you all know, from the Nicholas agreement that was signed in January and announced by the minister in March. Part of that is about the remaining inequity and the work that the department has to do on what can we do right away to deal with the enfranchisement issue, and then what

l'adoption d'une approche plus moderne, auxquelles s'ajoutent un financement et des centres de traitement supplémentaires, une plus grande collaboration avec des partenaires et une transformation visant à faire participer les communautés à ce processus avec nous et à leur faire assumer une partie de ces responsabilités, sont autant de mesures qui réduiront considérablement les délais d'attente.

**Le président :** J'ai une question à vous poser, madame Fox. Quels sont les objectifs de rendement du ministère, et comment le ministère mesure-t-il ses progrès liés à l'inscription?

**Mme Fox :** Je vous remercie de votre question.

Notre rendement est mesuré de différentes manières. Comme je viens de l'indiquer dans ma réponse, nous essayons de traiter une demande dans un délai de six mois, voire plus rapidement. Cela fait partie des mesures que nous mettons de l'avant. Nous examinons et suivons également le nombre exact de demandes prévues et combien d'entre elles ont été reçues. Combien de ces demandes sont entièrement traitées? Combien sont en cours de traitement? Nous disposons de ce genre de mesures plus précises. Ensuite, il y a des objectifs et des résultats que nous cherchons à atteindre.

L'un des résultats visés concerne la transformation. Quelles mesures liées à la transformation prenons-nous? Ces mesures consistent à donner aux communautés autochtones les moyens d'assumer une partie de cette fonction du processus d'inscription. À l'heure actuelle, certaines de nos communautés des Premières Nations ont accès au système d'inscription pour pouvoir inscrire elles-mêmes des personnes. Il y a — et je ne veux même pas employer le terme « projet pilote » — 67 Premières Nations en Alberta, au Québec et dans le Canada atlantique qui ont assumé cette responsabilité administrative supplémentaire, dont nous ne nous occupons plus. Cela fait partie de notre système de mesure. Combien de responsabilités de plus pouvons-nous déléguer d'une année à l'autre dans le cadre de notre travail de transformation?

D'autres secteurs dans lesquels nous travaillons à atteindre des objectifs précis concernent le traitement prioritaire fondé sur l'âge, qui est lié au projet de loi S-3. Nous avons établi une priorité, un résultat pour la catégorie des 75 ans et plus, puis nous employons à traiter les demandes liées à la catégorie des 65 ans et plus, et nous avons des délais précis à respecter.

L'autre résultat plus large est lié à la façon dont nous essayons d'apporter des changements. Le projet de loi S-3 fait partie de ces changements.

Il faut en faire plus, cela ne fait aucun doute. Comme vous le savez tous, je pense, un accord de suspension a été signé en janvier dans l'affaire Nicholas et a été annoncé par la ministre en mars. Une partie de cet accord concerne l'inégalité qui subsiste et le travail que le ministère doit faire pour déterminer ce que nous pouvons faire immédiatement pour régler la question

are some of the outstanding inequities that will continue to exist that we want to work with partners to correct. All of those things are measured, and we continuously try to look at how can we improve that performance, and what is the gap to getting the result that we want. Is it people? Is it technology? Is it awareness? Actually identifying the source of the gap and the problem allows us to then pivot and address it. We know there is a lot more work to be done. I want to be clear that we do not think that this process at this stage works for every individual, and I think we need to recognize that and be, as an organization, working with our partners to address it.

**The Chair:** Thank you for that, Ms. Fox.

**Senator Christmas:** Thank you, Ms. Fox, for mentioning the enfranchisement issue and your government's commitment to deal with that.

The other inequality that remains, of course, is the second generation cut-off, and I was quite interested when I heard the testimony from the Statistics Canada people that they mentioned that one of the factors they take into account was the registration and the second generation cut-off. I assume, then, that if there were an amendment passed through the Indian Act to eliminate section 6(2), to eliminate the second generation cut-off, then obviously it would affect the projections. It would increase the number of First Nations being registered. We have a timetable now on the enfranchisements. Do we have a timetable in dealing with the second generation cut-off?

**Ms. Fox:** Thank you very much for the question.

It absolutely does impact the projections. Obviously, we'll keep working at this, but the numbers that I have seen is, at minimum, 250,000, if you actually address that. It will substantively impact the registration process and, of course, programs and services that are offered.

In terms of the plan for the second generation cut-off — and I would say there are a few more; cross-border issues would be another — I think the department, through the Nicholas case, has committed to addressing enfranchisement as well as working through some of the other lingering provisions that, perhaps, we could do right away. Then our goal would be to launch a consultation process to work with our partners to find solutions for broader reforms, and that would include second generation cut-off. Our goal is to start that consultation process as quickly as possible and move forward on what we need to do to address the Nicholas abeyance agreement and, obviously, move forward on that, given our commitments, but also recognizing that there is the broader engagement. We do know, and we want to be

de l'émancipation. Ensuite, l'accord concerne les inégalités qui subsisteront et que nous souhaitons corriger avec nos partenaires. Tous ces éléments sont mesurés, et nous tentons continuellement de déterminer comment nous pouvons améliorer ce rendement, et quel écart nous sépare du résultat que nous voulons obtenir. Est-ce le personnel? Est-ce la technologie? Est-ce la sensibilisation? Le fait de déterminer la source de l'écart et du problème nous permet ensuite d'effectuer un revirement et de le résoudre. Nous savons qu'il y a encore beaucoup de travail à faire. Je tiens à préciser que nous ne croyons pas qu'à ce stade, ce processus fonctionne pour chaque personne, et je pense que nous, les membres de l'organisation, devons le reconnaître et travailler avec nos partenaires à résoudre le problème.

**Le président :** Je vous remercie de votre réponse, madame Fox.

**Le sénateur Christmas :** Je vous remercie, madame Fox, d'avoir mentionné la question de l'émancipation et l'engagement que le gouvernement a pris de s'en occuper.

L'autre inégalité qui demeure, bien sûr, est l'inadmissibilité de la seconde génération, et j'ai été très intéressé d'entendre le témoignage des gens de Statistique Canada qui ont mentionné que l'un des facteurs dont ils tiennent compte est l'inscription et l'inadmissibilité de la seconde génération. Je suppose donc que si une modification était apportée à la Loi sur les Indiens afin d'éliminer le paragraphe 6(2) et l'inadmissibilité de la seconde génération, cela aurait évidemment une incidence sur les projections. Cela augmenterait le nombre de Premières Nations inscrites. Nous avons maintenant un échéancier pour les émancipations. Avons-nous un échéancier pour régler la question de l'inadmissibilité de la seconde génération?

**Mme Fox :** Je vous remercie beaucoup de votre question.

Cela a clairement une incidence sur les projections. Évidemment, nous allons continuer de travailler en ce sens, mais les chiffres que j'ai vus s'élèvent à au moins 250 000, si nous nous occupons vraiment de ce problème. Cela aura des répercussions importantes sur le processus d'inscription et, bien sûr, sur les programmes et les services offerts.

En ce qui concerne le plan relatif à l'inadmissibilité de la seconde génération — et je dirais qu'il y a certains autres enjeux à régler, dont les questions transfrontalières —, je pense que, dans le cadre de l'affaire Nicholas, le ministère s'est engagé à s'occuper de l'émancipation ainsi qu'à rectifier certaines des autres dispositions qui subsistent et que nous pourrions peut-être régler immédiatement. Ensuite, notre objectif consisterait à lancer un processus de consultation pour travailler avec nos partenaires afin de trouver des solutions pour opérer des réformes plus vastes, et cela inclurait l'inadmissibilité de la seconde génération. Notre but est de lancer ce processus de consultation le plus rapidement possible et d'avancer en ce qui concerne les mesures que nous devons prendre pour gérer

clear, that we want to co-develop further changes that will be required.

I don't want to pretend. We do have a lot of partners who have flagged very specifically what the issues are and what changes are required. As we work through them, we want to make sure that it is actually part of the consultation process to change the legislation going forward. I would say the government will likely be announcing something shortly around the time frame specifically, but I would say we have a huge appetite to do this work right away.

**Senator Christmas:** Thank you, madam deputy.

**Senator Pate:** Ms. Fox, just picking up on that last question from Senator Christmas, could you please share with us what the government does plan to introduce in terms of legislation to correct the discrimination against women and their children who were involuntarily enfranchised, to correct the sex discrimination found by the CEDAW committee in the *Matson* case, to remove the section 10 bar to compensation, to repeal section 6(2), as you have already been requested, and to give First Nations women and men alike the right as sole parents to transmit status to their children?

**Ms. Fox:** I think as part of the government's commitment, they will move forward as per what Minister Hajdu announced in March to address enfranchisement. That obviously has a time-sensitive nature to it in light of the abeyance agreement. I think that the government will move forward on addressing some lingering discrimination caused by the provision itself.

In terms of the broader issues — section 10, second generation cut-off, scrip, cross-border — I think these are all issues that will fall into that second tranche of the consultation process to make sure that we are working with partners and that government is not going at that alone.

**Senator Pate:** So we are not likely to see those amendments in the next legislative plan, but they are something, perhaps, we could be recommending as a committee?

**Ms. Fox:** I think that the government will announce exactly the details of its amendments, but there are some broader issues, like second generation cut-off, that we feel absolutely needs to be co-developed with partners.

l'accord de suspension lié à l'affaire Nicholas et, évidemment, faire progresser ce dossier, compte tenu des engagements que nous avons pris, mais aussi en reconnaissant qu'il y a un engagement plus général à honorer. Nous savons, et nous souhaitons indiquer clairement que nous voulons élaborer d'autres changements qui seront nécessaires, en collaboration avec nos partenaires.

Je ne veux pas faire semblant. Nous avons de nombreux partenaires qui ont signalé très précisément les problèmes à régler et les changements à apporter. À mesure que nous les passons en revue, nous voulons nous assurer qu'ils font partie du processus de consultation visant à modifier la mesure législative à l'avenir. Je dirais que le gouvernement fera probablement une annonce sous peu concernant l'échéancier précis, mais je dirais que nous désirons grandement faire ce travail tout de suite.

**Le sénateur Christmas :** Merci, madame la sous-ministre.

**La sénatrice Pate :** Madame Fox, pour reprendre la dernière question du sénateur Christmas, pourriez-vous nous dire ce que le gouvernement prévoit de présenter en matière de législation visant à corriger la discrimination à l'égard des femmes et de leurs enfants qui ont été involontairement émancipés, à contrer la discrimination sexuelle constatée par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes dans l'affaire *Matson*, à supprimer l'obstacle à l'indemnisation prévue à l'article 10, à abroger le paragraphe 6(2), comme cela vous a déjà été demandé, et à donner aux femmes et aux hommes des Premières Nations le droit, en tant que parents uniques, de transmettre le statut d'Indien à leurs enfants?

**Mme Fox :** Je pense que, dans le cadre de son engagement, le gouvernement ira de l'avant, comme l'a annoncé la ministre Hajdu en mars, en vue de régler la question de l'émancipation. Il est évident que cette question est urgente, compte tenu de l'accord de suspension. Je pense que le gouvernement ira de l'avant, en s'attaquant à certains aspects discriminatoires qui subsistent en raison de la disposition elle-même.

En ce qui concerne les questions plus générales — l'article 10, l'inadmissibilité de la seconde génération, les certificats, les questions transfrontalières —, je pense que toutes ces questions feront partie de la deuxième tranche du processus de consultation, afin de s'assurer que nous travaillons avec des partenaires et que le gouvernement ne fait pas cavalier seul.

**La sénatrice Pate :** Il est donc peu probable que ces amendements figurent dans le prochain plan législatif, mais c'est peut-être une idée que nous, les membres du comité, pourrions recommander?

**Mme Fox :** Je pense que le gouvernement annoncera exactement les détails de ses amendements, mais il y a certaines questions plus larges, comme l'inadmissibilité de la seconde génération, qui, selon nous, doivent absolument être élaborées en collaboration avec des partenaires.

**The Chair:** Are there further questions of Ms. Fox? I see no hands raised. The time for this panel is now complete. I wish to thank Ms. Fox, Mr. Walsh and Mr. Gordon for joining us today.

We will suspend briefly to allow us to continue in camera.

(The committee continued in camera.)

**Le président :** Y a-t-il d'autres questions destinées à Mme Fox ? Je ne vois aucune main levée. Le temps alloué au groupe d'experts est maintenant écoulé. Je tiens à remercier Mme Fox et MM. Walsh et Gordon de s'être joints à nous aujourd'hui.

Nous allons suspendre brièvement la séance pour nous permettre de poursuivre nos délibérations à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

---